

Collection
Études théoriques

no **ET1118**

**Rapport de stage à l'Accorderie
de Montréal :
Un réseau d'échange de services**

Mylène Méthé

Baccalauréat avec majeure en
sociologie-anthropologie et mineure
en coopération internationale

Rapport de stage présenté à
Monsieur Pierre-André Tremblay
dans le cadre du stage
4GS0106 Stage en sociologie
Département des sciences humaines
Université du Québec à Chicoutimi
Le 10 octobre 2008

Avril 2012

Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)

Collection Études théoriques - no ET1118

« Rapport de stage à l'Accorderie de Montréal : Un réseau d'échange de services »

Mylène Méthé

Baccalauréat avec majeure en sociologie-anthropologie et mineure en coopération internationale

Université du Québec à Chicoutimi

ISBN : 978-2-89605-341-4

Dépôt légal : 2012

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives nationales du Canada

PRÉSENTATION DU CRISES

Notre Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) est une organisation interuniversitaire qui étudie et analyse principalement « les innovations et les transformations sociales ».

Une innovation sociale est une intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles.

En se combinant, les innovations peuvent avoir à long terme une efficacité sociale qui dépasse le cadre du projet initial (entreprises, associations, etc.) et représenter un enjeu qui questionne les grands équilibres sociétaux. Elles deviennent alors une source de transformations sociales et peuvent contribuer à l'émergence de nouveaux modèles de développement.

Les chercheurs du CRISES étudient les innovations sociales à partir de trois axes complémentaires : le territoire, les conditions de vie et le travail et l'emploi.

Axe innovations sociales, développement et territoire

- Les membres de l'axe innovations sociales, développement et territoire s'intéressent à la régulation, aux arrangements organisationnels et institutionnels, aux pratiques et stratégies d'acteurs socio-économiques qui ont une conséquence sur le développement des collectivités et des territoires. Ils étudient les entreprises et les organisations (privées, publiques, coopératives et associatives) ainsi que leurs interrelations, les réseaux d'acteurs, les systèmes d'innovation, les modalités de gouvernance et les stratégies qui contribuent au développement durable des collectivités et des territoires.

Axe innovations sociales et conditions de vie

- Les membres de l'axe innovations sociales et conditions de vie repèrent et analysent des innovations sociales visant l'amélioration des conditions de vie, notamment en ce qui concerne la consommation, l'emploi du temps, l'environnement familial, l'insertion sur le marché du travail, l'habitat, les revenus, la santé et la sécurité des personnes. Ces innovations se situent, généralement, à la jonction des politiques publiques et des mouvements sociaux : services collectifs, pratiques de résistance, luttes populaires, nouvelles manières de produire et de consommer, etc.

Axes innovations sociales, travail et emploi

- Les membres de l'axe innovations sociales, travail et emploi orientent leurs recherches vers l'organisation du travail, la régulation de l'emploi et la gouvernance des entreprises dans le secteur manufacturier, dans les services, dans la fonction publique et dans l'économie du savoir. Les travaux portent sur les dimensions organisationnelles et institutionnelles. Ils concernent tant les syndicats et les entreprises que les politiques publiques et s'intéressent à certaines thématiques comme les stratégies des acteurs, le partenariat, la gouvernance des entreprises, les nouveaux statuts d'emploi, le vieillissement au travail, l'équité en emploi et la formation.

LES ACTIVITÉS DU CRISES

En plus de la conduite de nombreux projets de recherche, l'accueil de stagiaires postdoctoraux, la formation des étudiants, le CRISES organise une série de séminaires et de colloques qui permettent le partage et la diffusion de connaissances nouvelles. Les cahiers de recherche, le rapport annuel et la programmation des activités peuvent être consultés à partir de notre site Internet à l'adresse suivante : <http://www.crises.uqam.ca>.

Juan-Luis Klein
Directeur

NOTES SUR L'AUTEURE

Mylène MÉTHÉ est graduée du programme de sociologie-anthropologie avec mineure en coopération internationale de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Ce rapport de recherche reprend les principaux éléments et les principales constatations faites à propos de son stage de fin d'études. Elle demeure présentement à St-Jean-sur-Richelieu et travaille, depuis plus de 3 ans, en tant que conseillère en emploi, pour un organisme visant à intégrer des personnes handicapées.

TABLE DES MATIÈRES

TABLEAUX ET FIGURES	IX
INTRODUCTION	11
1. LES SYSTÈMES D'ÉCHANGES LOCAUX.....	13
1.1 Les systèmes d'échanges locaux dans le monde	13
1.1.1 Le SEL en tant que concept et son historique	13
1.1.2 Les diverses formes de SEL et leur fonctionnement	14
1.2 L'échange dans les SEL : un mode d'échange spécifique.....	20
1.2.1 Un mode d'échange qui se distingue de l'échange marchand.....	20
1.2.2 Un échange qui n'est pas du troc.....	22
1.2.3 Un mode d'échange déchiré entre trois modèles.....	23
1.3 La particularité du mode d'intervention pratiqué dans les SEL	24
1.3.1 La difficulté d'un tel mode d'intervention	24
1.3.2 Problématiques soulevées à travers la gestion et la promotion des SEL	25
2. CONTEXTE DU STAGE	29
2.1 Parole d'excluEs : un mouvement de mobilisation contre l'exclusion.....	29
2.1.1 La création de l'organisme	29
2.1.2 Une approche novatrice.....	29
2.2 La SHAPEM : revitalisation urbaine par le logement social.....	30
2.2.1 L'alliance de la SHAPEM et de Parole d'excluEs	30
2.2.2 Des environnements sociaux différents, mais convergents	30
2.3 Projet pilote de mobilisation par le logement social sur la rue Pelletier.....	31
2.3.1 Logement social et mobilisation : un nouveau modèle d'action	31
2.3.2 L'axe logement social : le point de départ d'une mobilisation.....	32
2.3.3 L'axe mobilisation local : un plan d'action à plusieurs facettes.....	32
3. DÉROULEMENT DU STAGE	35
3.1 L'Accorderie de Montréal : un réseau d'échange et de coopération	35
3.1.1 Son historique : un SEL en démarrage	35
3.1.2 Son fonctionnement : un SEL où l'on s'échange du temps.....	35
3.1.3 Son processus administratif.....	36
3.1.4 Un SEL comptant divers types d'échanges	36

3.2	Description de l'intervention réalisée à l'Accorderie	38
3.2.1	Entente sur les modalités et les détails du stage	38
3.2.2	Mes objectifs de stage	41
3.2.3	L'Accorderie : un outil de mobilisation sociale	43
3.2.4	Bilan du travail accompli.....	44
4.	AUTO-ÉVALUATION	47
4.1	Un retour critique sur l'intervention réalisée.....	47
4.1.1	Les résultats obtenus.....	47
4.1.2	Les problèmes rencontrés	51
4.1.3	Les connaissances acquises	53
	CONCLUSION	55
	BIBLIOGRAPHIE	57

TABLEAUX ET FIGURES

Tableau 1 : Les dynamiques des divers types d'échanges17

Figure 1 : Les comités de l'Accorderie51

INTRODUCTION

Les systèmes d'échanges locaux, communément appelés SEL, sont un nouvel objet de recherche en sciences sociales. L'attrait pour l'étude des SEL est probablement lié au fait qu'ils incarnent un phénomène récent qui est présent tant dans les pays du sud que du nord. De plus, il représente une forme d'organisation sociale, économique et politique qui propose une autre façon de décliner des activités socioéconomiques.

Le présent document constitue un rapport de stage, lequel a fait l'objet d'une entente au préalable avec mon superviseur attitré, Pierre-André Tremblay, de l'Université du Québec à Chicoutimi. La première partie du rapport de stage permet de définir la notion de « système d'échange local ». Nous présentons des éléments de l'histoire de cette notion, le fonctionnement-type d'un SEL et certaines des formes qu'il peut prendre.

La deuxième partie est consacrée à l'activité de stage, laquelle a pris place dans un SEL montréalais : l'Accorderie de Montréal. Nous présentons le cadre dans lequel l'Accorderie de Montréal a pris naissance. Cette dernière est partie prenante d'un projet de mobilisation citoyenne par le logement communautaire. Ce projet est porté par une alliance prenant place entre deux organisations : Parole d'excluEs et la Société d'habitation populaire de l'Est de Montréal (SHAPEM). Cette seconde partie illustre le contexte social, économique et politique dans lequel se déploie l'Accorderie de Montréal. Cette section nous permet donc de saisir le cadre et le contexte d'émergence du SEL.

La troisième partie du rapport est consacrée à la présentation du stage. Dans cette partie, je me suis attardée à l'Accorderie de Montréal, en tant que réseau d'échange et de coopération. Nous situons sa courte histoire, son fonctionnement, le processus administratif et les types d'échanges qui s'y font.

1. LES SYSTÈMES D'ÉCHANGES LOCAUX

1.1 Les systèmes d'échanges locaux dans le monde

1.1.1 Le SEL en tant que concept et son historique

Nés en partie de la volonté de lutter contre la précarité, la pauvreté et l'exclusion économique, se sont développés, à la fin du siècle dernier, des réseaux locaux à l'intérieur desquels les membres s'échangent biens et services par le biais d'une unité d'échange pouvant prendre diverses formes.

Les premières associations de ce genre, que l'on désigne aujourd'hui sous le nom de systèmes d'échanges locaux (SEL), ou *Local Exchange Trading Systems* (LETS) chez les anglophones, sont apparues sur l'île de Vancouver en 1983, puis en France, vers le début des années 1990. Grâce à Internet, l'expérience se généralisa rapidement si bien que, désormais, on compte plus de 1 000 SEL à travers le monde, et ce autant dans les pays développés comme c'est le cas de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne, de l'Australie, de l'Italie, du Canada ou des Pays-Bas, que dans le cas des pays émergents comme le Mexique, l'Inde et l'Argentine.

Le phénomène prend depuis quelques années une telle ampleur qu'on remarque même tout récemment l'infiltration de ce nouveau mode d'échange, pratiqué généralement hors des circuits habituels des transactions commerciales, dans l'économie marchande traditionnelle. En effet, certaines entreprises et institutions bancaires locales aux États-Unis ou au Canada acceptent des paiements en monnaies utilisées par des systèmes d'échanges locaux, comme le souligne Jean-François Gazaille dans sa chronique *Le retour du troc*, en écrivant que certaines grandes chaînes de magasins acceptent les « Toronto Dollars » ou que dans l'Ithaca, aux États-Unis, des emplois sont rémunérés et des hypothèques sont payées en devises locales. Bien que de telles situations où les systèmes d'échanges locaux viennent à intégrer l'univers marchand et institutionnel conventionnel, probablement dans la perspective où le SEL en question couvre un immense territoire et englobe un assez grand nombre de membres pour que sa monnaie devienne une valeur sûre, sont rares, elles montrent à quel point ce mode d'échange s'est étendu et a pris de l'importance.

1.1.2 Les diverses formes de SEL et leur fonctionnement

Il existe une variété de formes de systèmes d'échanges locaux. En effet, en raison de divers facteurs externes et internes venant influencer sur le caractère spécifique de chacun des SEL que l'on retrouve dans le monde, les différents systèmes d'échanges locaux manifesteront une dynamique particulière.

Parmi ces facteurs, il y a premièrement ceux qui sont externes à l'organisation du système d'échange en lui-même ou à son fonctionnement, c'est-à-dire la taille du réseau couvert par le SEL et les milieux social, politique et culturel dans lesquels il est instauré. Il est évident tout d'abord que la taille du réseau en termes de membres et d'adhérence au mode d'échange institué par un SEL varie, en façonnant de manière complètement différente l'ampleur et, donc, la nature des rapports socio-économiques qui s'y dégagent, différencier les SEL les uns des autres.

Un SEL s'étendant sur une province ou un état et dénombrant des milliers de membres n'aura sans doute pas la même portée qu'un SEL comptant quelques centaines d'adhérents et couvrant un territoire de la superficie d'une banlieue. Les rapports d'échanges y seront plus ou moins nombreux modifiant ainsi, selon le cas, non seulement le niveau de crédibilité de l'unité d'échange utilisée et les possibilités de transactions, mais également la nature du rapport socio-économique instituant l'échange. Par exemple, on peut bien s'imaginer que le type de rapport dans un échange donné entre selistes variera selon s'ils se connaissent ou pas et puisque la probabilité qu'ils puissent se connaître dans un réseau plus petit est bien supérieure que dans un réseau davantage élargi, la nature du rapport de l'échange variera généralement en s'approchant soit d'un rapport plus amical soit d'un rapport plus économique.

Il en est de même pour ce qui est du second facteur externe venant forger la particularité respective de chaque SEL, c'est-à-dire le milieu dans lequel le système est situé. Effectivement, il est connu que les schèmes sociaux, culturels et politiques appartenant à une communauté donnée viennent modeler les rapports sociaux de cette même communauté. Dans la perspective où les divers milieux présentent des schèmes sociaux, culturels et politiques divergents, il est naturel que les rapports sociaux, liés à l'échange de biens ou de services varient selon le milieu dans lequel est pratiqué l'échange. Par exemple, il est certain qu'un SEL situé en campagne française se distinguera dans sa forme à un SEL d'une métropole anglaise ou d'un village indien. À ce propos, il est démontré par Lauraire que les selistes n'adoptent pas le même comportement selon s'ils sont dans un milieu urbain ou rural et que ces deux types de milieux renvoient à des dynamiques distinctives :

Tandis que « le SEL urbain avait à un moment donné, traité par ce biais le *turn-over* de ses adhérents et s'en était protégé, en resserrant ses échanges autour des individus les plus pratiquants (...) tout en

alimentant la marginalisation contingente des nouveaux (...), le SEL rural favorisait la diversité des échanges et des individus (...) »¹

Bien que les facteurs externes aux différents systèmes d'échanges locaux ne soient pas à sous-estimer, tout comme certains facteurs internes directement liés au fonctionnement des SEL d'ailleurs, ils ne demeurent pas pertinents dans la perspective de dégager, parmi les divers systèmes, des formes de SEL, car ils ne permettent pas de les rassembler réellement et de les répartir en des classes évoquant des dynamiques particulières. En effet, tout comme la taille du réseau auquel renvoie un SEL ou le milieu dans lequel il est développé, une variété de facteurs internes vient différencier chaque système d'échange local par rapport aux autres, au point où chacun des SEL devient unique.

Parmi ces facteurs, on peut citer : l'existence d'une cotisation des membres et ses modalités, les règles reliées aux transactions, la gestion des échanges, etc. Seuls deux coefficients se révèlent être essentiels à considérer afin de regrouper les divers systèmes d'échanges locaux en catégories distinctes renvoyant à des formes spécifiques de SEL : la nature des éléments qui font l'objet de l'échange et le caractère de l'unité d'échange utilisée. Concernant, en premier lieu, la nature des éléments qui font l'objet des échanges, les SEL se divisent en trois groupes : ceux dans lesquels les membres n'échangent que des services, ceux dans lesquels les membres n'échangent que des biens et, finalement, ceux dans lesquels les membres peuvent échanger autant des services, que des biens.

En ce qui concerne l'unité d'échange utilisée, les systèmes d'échanges locaux se répartissent en deux catégories : ceux se servant d'une unité d'échange dont la valeur n'est pas fixée à l'avance, comme c'est le cas des SEL qui fonctionnent avec des jetons ou autres objets faisant office de monnaie et pouvant prendre la valeur désirée par les changeurs ; et ceux qui s'opèrent par le biais d'une unité d'échange dont la valeur est fixée par le caractère de cette unité même, comme c'est le cas des systèmes d'échanges locaux qui utilisent le temps comme unité d'échange.

Toutefois, contrairement à ce que l'on pourrait croire, il n'existe pas comme tel six formes de systèmes d'échanges locaux, car, tout d'abord, malgré le fait qu'il est possible de connaître des SEL qui orientent leur champ d'action vers l'échange de services exclusivement, et ce par l'intermédiaire d'une unité d'échange dont la valeur est laissée au libre arbitre des selistes, l'existence d'un SEL qui échangerait des biens par le biais d'une unité d'échange dont la valeur serait fixée à l'avance, soit par le caractère de celle-ci ou par d'autres moyens, est difficilement plausible.

¹ Lauraire R. (2002) « Les systèmes d'échanges locaux et la valeur. » *Journal des anthropologues*, n° 90 et 91, Éditions de l'Association Française d'Anthropologie, p. 14 ; http://www.ethnobistro.fr/IMG/pdf_article_valeurSEL_lauraire2002.pdf

Le seul cas où un tel système pourrait s'inscrire dans une classe à part impliquerait qu'il se soit doté d'un barème de valeurs pour les marchandises échangeables à travers tout le réseau de ce SEL, ce qui représenterait une tâche inimaginable et un travail inutile lorsque le choix d'un autre type d'unité d'échange s'impose.

Il existe en réalité seulement deux principales formes de SEL qui illustrent, par leur fonctionnement, mais surtout par les différences que suppose l'utilisation de deux types d'unité d'échange, des dynamiques complètement divergentes.

Tableau 1 : Les dynamiques des divers types d'échanges

Unité d'échange utilisée	Nature de l'objet d'échange		
	Services seulement	Biens seulement	Services et biens
Unité d'échange dont la valeur n'est pas fixée à l'avance	<ul style="list-style-type: none"> • Ouvre à la négociation • Réintroduit la symbolique de l'argent • Entraîne le SEL vers un fonctionnement autocentré favorisant l'exclusion de certains • Renvoie à des principes priorisant la justice et la liberté : soutiennent une diversification et une augmentation des échanges venant renforcer le SEL. 	La même logique s'applique.	Alternance des deux dynamiques selon la nature de l'objet échangé, donc des deux principales formes de SEL existantes.
Unité d'échange dont la valeur est fixée à l'avance	<ul style="list-style-type: none"> • Négociation <u>limitée</u> • Réintroduit la symbolique de l'argent de façon <u>limitée</u> • Entraîne le SEL vers un fonctionnement favorisant l'intégration • Renvoie à des principes priorisant l'égalité et l'équité : <u>limitent</u> une diversification et une augmentation des échanges venant renforcer le SEL. 	Ne s'applique pas.	Alternance des deux dynamiques selon la nature de l'objet échangé, donc des deux principales formes de SEL existantes.

La première forme regroupe tous les SEL dont l'unité d'échange n'évoque pas de valeur précise ou fixée à l'avance, mais renvoie à des jetons, des grains ou n'importe quel autre type d'unité matérielle ou fictive pouvant faire figure de monnaie ou de crédit quantifiable et dont la valeur attribuable est laissée à la discrétion des selistes. Malgré le fait que les SEL caractérisés par des

échanges de biens exclusivement se réfèrent tous obligatoirement à cette forme de système d'échange local, cette dernière recoupe également les SEL à l'intérieur desquels sont échangés des services. Cette forme de système qui se soumet au recours d'une unité de compte dont la valeur n'est pas prescrite, suppose, à chaque transaction, une fixation de prix et un calcul de coût se basant sur une négociation entre les deux échangeurs.

Par ce fait même, cette forme de SEL réintroduit tout d'abord la symbolique de l'argent. Effectivement, comme le souligne Lauraire, l'usage d'une unité d'échange « renvoie (...) à la figure de l'agent (...) le calcul et la négociation (que cette unité d'échange) suppose, réintroduisant l'allusion à son rôle monétaire. »². Aussi, cette forme de SEL, par le biais de la négociation qu'elle impose, tend également à diriger le système vers une dynamique favorisant l'exclusion des selistes les moins intégrés au réseau. C'est d'ailleurs cette conséquence possible sur le système à laquelle Lauraire fait référence quand il écrit :

« Ce moment de fixation du tarif du service apparaît donc comme une étape souvent délicate (...) Du coup, le moyen le plus facile pour échapper à ce moment incertain consiste à échanger avec les mêmes personnes, et à instituer ainsi une forme très codée de relation où le tarif du service apparaît comme largement prévisible, ce qui ne signifie pas du reste immuable. Cette attitude sécurisante peut donc entraîner le SEL vers un fonctionnement autocentré où ceux qui échangent le plus sont toujours les mêmes et le font entre eux, selon la figure de l'organisation en grappes, pour reprendre l'expression des statisticiens des réseaux sociaux. »³

Cependant, en laissant aux membres le soin d'évaluer la valeur des services ou des biens échangés, cette forme de SEL, contrairement aux systèmes utilisant le temps comme unité d'échange et dont la règle fondamentale est souvent celle de l'équivalence des heures échangées en services, stimule en quelque sorte les échanges. En effet, en mettant l'accent sur des valeurs de justice et de liberté à travers les échanges, cette forme de SEL encourage d'une certaine manière non seulement la diversification des services offerts par les selistes, mais aussi l'augmentation des services échangés en termes de quantité en intégrant au réseau les membres offrant des services spécifiques qui ne seraient pas portés à échanger un service qu'ils ne considèrent pas équivalent aux services qu'ils pourraient recevoir. Par exemple, un plombier offrant des services de plomberie et de rénovation assez coûteux sur le marché ne serait probablement pas motivé, dans un système où une heure de son service de plomberie égalerait une heure d'un service relevant de l'entretien ménager ou de gardiennage, à offrir ce type de service dans un réseau d'échange. Toutefois, s'il lui devient possible de négocier les transactions comme il le désire, la

² *Ibid.*, p. 9.

³ *Ibid.*, p.10.

probabilité de voir apparaître son service de plomberie dans le système d'échange sera alors multipliée. C'est dans cette perspective que cette forme de SEL qui implique une négociation à chaque transaction, malgré le fait qu'elle augmente le risque d'entraîner le système vers un mode de fonctionnement favorisant l'exclusion des membres les moins aguerris, incite paradoxalement ses membres à l'échange et renforce parallèlement pérennité du SEL.

La seconde forme de systèmes d'échanges locaux rassemble, quant à elle, tous les SEL dont la valeur de l'unité d'échange, qui peut prendre l'aspect soit d'un crédit ou encore de chèques, demeure préétablie en raison principalement de sa nature. En fait, cette forme réunit tous les systèmes d'échanges locaux utilisant le temps comme unité d'échange ou comme monnaie.

Bien entendu, cette forme de SEL est réservée strictement aux systèmes d'échanges de services, car le fait de baser une transaction de biens sur une unité d'échange fixée à l'avance est inimaginable. En réalité, la plupart des SEL qui composent cette forme de systèmes d'échanges locaux utilisent le nombre d'heures employées par un membre dans l'accomplissement d'un service comme unité de compte en suivant le principe : une heure égale une heure et ce, pour n'importe quel type de service.

C'est dans cette perspective que cette forme de SEL, inversement à la précédente, ne s'ouvre au phénomène de la négociation que d'une façon extrêmement limitée. En vérité, la seule marge de négociation subsistante dans ce type de système est celle que représente le pouvoir de choisir le membre avec lequel un seliste donné veut transiger. D'autre part, c'est dans un tel contexte que cette forme de SEL renvoie à une représentation très étroite du système monétaire capitaliste actuel avec tout ce qu'il signifie. Ensuite, contrairement à l'autre forme de systèmes d'échanges locaux, cette forme de SEL, avec le peu de négociation que ses échanges et transactions impliquent, conduit de façon minimale le système vers un fonctionnement à partir duquel un groupe d'échangeurs s'isole, consolidant ainsi l'exclusion des autres selistes.

En effet, l'absence dans ce type de système, de négociations que suppose le moment de fixation du prix ou de la valeur d'un service donnée dans la première forme de SEL, rendant ainsi la transaction plus facile et le moment de l'échange plus confortable, occasionne, à l'opposé de l'autre forme de système, une intégration des membres dans le réseau d'échanges. Ainsi, plutôt que de susciter la formation de sous-groupes de selistes emmenant l'exclusion systémique des échangeurs les moins adeptes, cette forme de SEL engendre un réseau d'échanges plus équilibré en ce qui concerne le flux des transactions. Cependant, de manière inversement proportionnelle, en prédéterminant la valeur des services rendus (car la valeur d'un service correspondra toujours au temps qu'il faut au seliste pour l'accomplir) et en créant une équivalence artificielle entre les divers services (parce que ne prenant pas en compte, dans l'attribution de la valeur des services, les différences auxquels ils renvoient), cette forme de système d'échange local,

n'encourage pas nécessairement la réalisation d'échange entre les membres. En effet, en orientant leur fonctionnement sur l'égalité des services sans considération de leurs distinctions respectives quant à leur qualité ou leur nature et donc, sur l'équité des membres du réseau, cette forme de système freine une certaine croissance et une diversification confirmée des services que l'on peut voir dans l'autre forme de SEL et fragilise d'un certain point de vue tout le réseau d'échange en lui-même.

Par contre, bien que les divers systèmes d'échanges locaux recèlent tous des différences importantes et ce, de façon encore plus marquée quant aux deux formes de SEL existantes qui présentent des dynamiques nettement divergentes, l'échange pratiqué à l'intérieur des systèmes d'échanges locaux constitue bel et bien un mode d'échange spécifique qui se distingue des autres modes d'échanges connus.

1.2 L'échange dans les SEL : un mode d'échange spécifique

1.2.1 *Un mode d'échange qui se distingue de l'échange marchand*

Les échanges réalisés dans les divers systèmes d'échanges locaux composent réellement une forme d'échange particulière qui diffère de l'échange marchand, pilier central de l'activité économique de notre système capitaliste contemporain. En effet, tout d'abord, le rôle que joue la transaction à travers l'échange marchand et dans l'échange vécu à l'intérieur d'un SEL n'est pas de même nature. Alors que l'échange marchand renvoie uniquement à un univers purement économique et utilitaire, l'échange opéré dans un système d'échange local se fonde davantage sur la création de liens sociaux, de relations de solidarité et s'inscrit dans la volonté de construction de réseaux et de projets collectifs. C'est d'ailleurs ce que soulèvent les auteurs du rapport réalisé par le Centre Walras quand ils affirment que :

« L'étude de la fixation de la valeur des biens ou services échangés montre que le prix n'est pas la variable centrale mais une estime de l'autre ; et que l'échange relève donc plus du don/contre-don que d'un échange marchand, où le paiement est supposé clore la relation. Quand on interroge les membres, l'aspect de redécouverte du don, de convivialité et d'échange (de paroles, de points de vue, de biens, de services) ressort avec force. »⁴

⁴ Rapport réalisé par le Centre Walras (dirigé par Jean-Michel Servet avec la collaboration de Denis Bayon, Jérôme Blanc, Isabelle Guérin, Gilles Malandrin et David Vallat.), (1998) « Monnaies locales et lien social : les systèmes d'échanges d'échange local (SEL) » *Pratiques financières du développement (Épargne sans frontières)*, n° 9, février-mars, p. 3 <http://www.globenet.org/archives/web/2006/www.globenet.org/horizon-local/esf/letfr9>.

Bien entendu, dans les divers SEL, il y a paiement du service en monnaie inventé par le système ou en heures et il y existe le concept du prix, du coût ou du tarif. C'est en réalité cette valeur ajoutée que représente la présence du lien social derrière la transaction et son importance, dont l'échange marchand ne bénéficie que très peu, vu la manière dont il est pratiqué de nos jours, qui fait en sorte que le mode d'échange perpétré à travers les systèmes d'échanges locaux dépasse celui de l'échange marchand. Aussi, dans la mesure où, d'une part, chaque échange est considéré, dans la plupart des SEL, comme indissociable à la philosophie des systèmes d'échanges locaux et où, d'autre part, ces mêmes SEL se sont échafaudés sur la volonté de créer non seulement un espace commun, mais également, un lieu d'expression, de prise de conscience et de mobilisation collective, les systèmes d'échanges locaux ont engendré un nouveau rapport au monde, où l'échange devient également une source de contrôle politique et de support social, absent dans l'échange marchand. Effectivement, c'est ce que soutiennent toujours les chercheurs du Centre Walras en révélant que :

« Les SEL réinventent ainsi un espace commun où les phénomènes dits "économiques" sont réinsérés dans un contrôle politique démocratique puisque le contrôle du groupe se fait par lui-même : autocontrôle et la responsabilité individuelle sont privilégiés (contrôle des échanges, des débits et crédits), on parle de système d'éducation local. (...) Il n'existe ainsi pas le découpage moderne entre le politique, l'économique et le social. Les échanges se font sur ces trois registres. »⁵

Toujours selon ces auteurs, c'est une nouvelle forme d'échange que créent les divers systèmes d'échanges locaux en axant leur fonctionnement sur une réciprocité au niveau du groupe qui n'apparaît aucunement dans l'échange marchand. C'est d'ailleurs ce qu'ils expliquent quand ils écrivent :

« Le système d'endettement croisé permet à chacun d'échanger en s'endettant non pas auprès d'une personne mais auprès du groupe en entier. Les relations entre les membres sont ainsi médiatisées par le groupe tout entier ; on parle alors de tiers-inclus dans la relation, matérialisé par le troisième volet des bons d'échanges. »⁶

Finalement, le mode d'échange que représente celui reproduit dans les différents SEL s'éloigne de l'échange marchand en ce qu'il renvoie à un système monétaire où l'accumulation privée, responsable de la formation d'un rapport d'exploitation et d'aliénation du travail comme l'entend Karl Marx, est impossible. En effet, le caractère local des systèmes d'échanges locaux conduisant à l'incapacité de leurs monnaies ou unités d'échanges respectives à devenir officielles et

⁵ Ibid., p. 2 et 3.

⁶ Ibid., p. 5.

universelles ainsi que la philosophie à partir de laquelle sont apparus les SEL restreignent presque complètement la probabilité de voir un membre utiliser la monnaie d'un système d'échange dans le but d'acheter de la force de travail. En tenant compte que c'est à travers le travail salarié et l'achat de la force de travail que se crée le droit d'appropriation sur la valeur produite par le travail, toujours supérieure au salaire de l'employé, et l'obligation pour le travailleur de continuer à louer sa force de travail, le type d'échange pratiqué dans la plupart des SEL ne permet pas l'accumulation d'un capital pouvant déboucher sur la création d'un rapport d'exploitation et d'aliénation, comme c'est le cas à l'intérieur du système capitaliste. Comme le mentionne Harribey :

« (...) on peut se procurer dans un SEL le service apporté par le travail d'un autre. Mais ce faisant, on achète le résultat de ce travail et non pas la force de travail d'un salarié dont on revendrait le produit sur le marché. Il s'agit donc d'un échange direct de travail sans qu'il y ait la possibilité de l'exploiter pour en tirer profit et donc accumuler du capital, sauf si une entreprise qui emploierait des salariés réussissait à naître à l'intérieur d'un SEL. »⁷

1.2.2 Un échange qui n'est pas du troc

Si l'échange, comme il est vécu dans les divers SEL, ne peut pas se confondre à l'échange marchand, il n'est pas non plus une forme de troc. En effet, tandis que le troc est un type d'échange bilatéral en nature et qu'il suppose une spontanéité, les échanges subsistants dans les systèmes d'échanges locaux peuvent être quant à eux multilatéraux et s'inscrire dans le temps.

Effectivement, le troc implique qu'il y ait une réciprocité immédiate contrairement à l'échange qui s'effectue dans les SEL, puisque que ce type d'échange en définition ne s'appuie sur aucun média, sur aucun outil telles une monnaie ou une unité d'échange capable d'absorber la valeur d'un objet ou d'un service offert en l'absence d'un second faisant office de contrepartie. Il ne peut pas alors s'étaler en termes de durée comme l'échange correspondant aux systèmes d'échanges locaux. De plus, c'est également dans la perspective où le troc ne repose sur aucune unité de compte capable d'accumuler, de quantifier et de transposer sur autre chose la valeur d'un objet qu'il demeure essentiellement un échange bilatéral et qui diverge donc du mode d'échange identifié aux SEL.

⁷ Harribey J-M. (2002) « SEL : La monnaie entre travail et lien social. », *Contretemps*, n° 5, septembre, p. 2 du format pdf : <http://harribey.u-bordeaux4.fr/travaux/monnaie/sel-monnaie-travail.pdf>.

1.2.3 Un mode d'échange déchiré entre trois modèles

Malgré le fait que le mode d'échange qu'est celui lié aux systèmes d'échanges locaux ne constitue aussi en aucune sorte une mise en commun collective de biens, une forme d'assistance ou d'entraide par le biais de services rendus ou une forme de réseau fonctionnant sur la base du don et du contre-don, il se trouve partagé entre trois modèles d'échanges auxquels il emprunte les représentations négatives et positives.

Tout d'abord, il importe de constater que le partage, le bénévolat et la coopération, que sont en réalité la mise en commun collective d'objets ou un genre d'assistance et d'entraide, différent du type d'échange maintenu dans les SEL en ce qu'ils ne réfèrent pas à une réciprocité pure. Ils ne sont pas une forme d'échange à proprement dit puisqu'ils renferment soit un certain rapport d'inégalité, une certaine asymétrie où ils évoquent complètement autre chose que l'action économique et sociale à laquelle on identifie le concept d'échange, soutenu habituellement par un type de paiement, quel qu'il soit.

Il est vrai que l'échange, la transaction, se métamorphose souvent dans plusieurs systèmes en entraide, que certains groupes de membres en viennent à se rendre service sans qu'un véritable paiement soit émis, bref, que l'échange se transforme en relation amicale, mais il ne faut pas oublier que quand c'est le cas, la majorité des SEL jugent cet échange comme extérieur à leur système. Il en va de même pour ce qui est du don et contre-don, comme l'emploie Marcel Mauss dans ses œuvres.

Effectivement, dans la mesure où le don et le contre-don n'incarnent pas un type d'échange réciproque supporté par un réel accord, et circonscrit par une certaine transaction, le don et le contre-don ne peuvent être assimilés à l'échange vécu dans les systèmes d'échanges locaux. En fait, don et contre-don sont un mode d'échange qui se fonde nécessairement sur la volonté de s'acquitter d'une dette contractée pour poursuivre la relation. Cet échange évolue généralement de façon réciproque, mais entre deux sujets uniquement. L'absence d'unité d'échange et le caractère de ce type d'échange ne permettent pas, comme dans les SEL, de reporter une partie de l'échange sur d'autres terrains. Ceci dit, malgré le fait que le type d'échange pratiqué dans les divers systèmes d'échanges constitue bel et bien un mode d'échange spécifique, qui se distingue de tous les autres modes d'échanges, il se trouve déchiré positivement entre trois modèles :

« (...) le don auquel il tente d'emprunter sa part symbolique et la relation personnalisée qui conduit à renouveler les relations, le bénévolat avec sa dimension généreuse apportant l'estime de soi, et l'argent dont il quête le lien social mais aussi le caractère libérateur qui exclut tout sentiment de dette (être quitte). Mais dans le moment-même de leur dénégation, l'échange ne peut échapper aux effets des

représentations négatives que sont : le caractère obligatoire du don (= le contre don), le sentiment d'humiliation généré par l'assistance, comme le caractère d'intéressement lié à l'argent. »⁸

1.3 La particularité du mode d'intervention pratiqué dans les SEL

1.3.1 La difficulté d'un tel mode d'intervention

L'intervention dans le domaine des systèmes d'échanges locaux diffère grandement de l'idée d'intervention communément admise. Effectivement, dans la perspective que la notion officielle d'intervention implique nécessairement l'idée d'une stratégie, d'une opération, d'un acte ou d'un traitement à appliquer à une tierce personne ou à une situation en vue d'obtenir des effets concrets, calculés et espérés, le travail dans le cadre de la promotion ou de la gestion d'un SEL ne peut pas être confondu avec la véritable définition de l'intervention puisqu'il n'évoque aucune action concrètement définie et ne fait référence qu'à des résultats abstraits.

Malgré le fait qu'on peut, avec raison, placer ce type d'activité à l'intérieur de la grande sphère de l'action communautaire ou du travail social, il relève plutôt d'une forme de travail coopératif qui renvoie à une idée de collaboration s'opposant au terme d'intervention souvent employé. En effet, il n'est pas question dans un SEL de porter assistance, de régler des problèmes sociaux par des procédés thérapeutiques ou de conseiller les adhérents.

Les systèmes d'échanges locaux ne sont pas des organismes d'aide ou des associations de soutien tels que la DPJ, l'accueil Bonneau ou l'Auberge du cœur, ils constituent en réalité des réseaux extérieurs aux structures institutionnelles existantes, qui représentent une alternative socio-économique pour plusieurs personnes. En d'autres termes, la particularité du mode d'intervention ayant lieu dans les systèmes d'échanges réside essentiellement dans le fait que ce travail n'incarne pas une véritable intervention parce que d'une part, le travail qui y est effectué s'exprime sous la forme d'un encadrement, d'un soutien plutôt que d'une action concrète et dirigée et parce que, d'une autre part, les individus concernés n'y sont pas vus comme des patients ou une clientèle, mais plutôt comme des collaborateurs, des partenaires ou des collègues de travail. C'est d'ailleurs dans la spécificité de la nature du travail effectué par les animateurs ou administrateurs des SEL que se retrouve sûrement la plus grande difficulté de ce type de tâche c'est-à-dire ; la carence de résultats visibles, mesurables et palpables reliés à l'ouvrage réalisé. En effet, ce mode d'intervention, si on peut considérer cela comme une intervention, est non

⁸ Lauraire R., *op. cit.*, p. 11.

seulement un travail de longue haleine, mais surtout une besogne dont on ne peut pas, la plupart du temps, en voir les résultats comme c'est le cas par exemple de divers types d'emploi dans le domaine communautaire où on peut moindrement évaluer par exemple la réinsertion d'un individu dans le marché de l'emploi, le placement d'un enfant dans un milieu d'accueil donné, etc.

1.3.2 Problématiques soulevées à travers la gestion et la promotion des SEL

Il se dégage quatre grandes problématiques liées au type d'intervention, où plutôt de travail, auxquelles renvoient la gestion et la promotion des systèmes d'échanges locaux.

La première repose sur l'étroitesse des limites à l'intérieur desquelles peuvent se déployer et évoluer les SEL. En effet, parce que d'une part, ils constituent des expériences d'émissions de monnaies alternatives symbolisant un certain danger pour l'État et le système économique en place, mais que d'autre part, ils ne peuvent pas se couper de l'ensemble de la société, les systèmes d'échanges locaux sont d'une certaine manière condamnés à n'exister que sur la base de communautés locales très restreintes. Effectivement, c'est ce que sous-entendent d'abord les spécialistes du Centre Walras en écrivant :

« Jusqu'à présent, les SEL représentent un système relativement marginal à la limite du système économique et ne favorisent que des échanges entre particuliers : la tolérance administrative semble être la règle. Si le système s'étend, intégrant des professionnels, l'État pourrait alors y être moins favorable. »⁹

Cependant, comme le précise Harribey :

« Que serait un SEL qui envisagerait l'échange de services et de savoirs si, à côté, n'existait pas une école publique où l'on apprend à lire et où l'on emmagasine les connaissances ? D'autre part, que signifierait le lien social recréé à l'intérieur d'un SEL si les membres continuaient d'être exclus du reste de la vie sociale ? »¹⁰

La seconde problématique réfère à la création de relations asymétriques et de formes de pouvoir qui sont liées à l'administration du SEL ou tout simplement aux relations sociales qui en résultent. Tout d'abord, il arrive que s'installent parmi les adhérents d'un même SEL des rapports de pouvoir tant au niveau social et interpersonnel qu'au niveau de l'échange. Dans la mesure où la principale mission de tous les systèmes d'échanges locaux demeure la procréation

⁹ Rapport réalisé par le Centre Walras, *op.cit.*, p. 4.

¹⁰ Harribey J-M, *op. cit.*, p. 5.

de liens sociaux d'entraide, d'amitié et de coopération entre les membres non seulement pour les valeurs auxquelles ces types de relations renvoient mais aussi, pour que puisse perdurer l'échange, il se pose immédiatement aux SEL des questions d'envergure : de quelle manière les administrateurs peuvent-ils intervenir afin de prévenir la formation de tels rapports de pouvoir entre les adhérents qui coexistent d'ailleurs naturellement à tous les niveaux de la société ? De quelle manière peuvent-ils enrayer les relations asymétriques déjà subsistantes dans un réseau à travers lequel les membres bénéficient d'une liberté de penser et d'agir ?

Troisièmement, dans la perspective où l'existence de nombreux systèmes d'échanges locaux se fonde sur leur capacité à entretenir la croyance collective envers le système lui-même, subordonné fréquemment non seulement au crédit accordé à la valeur de l'unité de compte, mais surtout à la confiance des membres vis-à-vis des animateurs, des administrateurs et des créateurs du SEL, les systèmes d'échanges locaux restent des organisations fragiles surtout dans les cas où apparaîtraient des divergences entre les adhérents et les gestionnaires ou pire, une perte de confiance des membres envers ceux qui représentent l'autorité. En effet, comme le signale si bien Lauraire, « (...) cette priorité accordée à la seule confiance en l'individu, n'a-t-elle pas ses limites d'autant que tous les adhérents de SEL ne sont pas nécessairement liés au noyau des animateurs, la plupart n'ayant avec eux que des liens faibles ? »¹¹.

Enfin, la dernière problématique se rattache davantage aux dilemmes auxquels font face la plupart des administrateurs ou des animateurs à travers la gestion de leur SEL. Ces dilemmes renvoient aux deux dimensions que combine l'échange à travers les systèmes d'échanges locaux c'est-à-dire : le social et l'économique ou le collectif et l'individuel. En effet, il est possible de croire que beaucoup de SEL, à un certain moment de leur évolution dans le temps, en viennent à se demander : Quelle place le système devrait-il accorder aux activités collectives pouvant être perçues comme un échange à grande échelle et, parallèlement, aux échanges individuels qui tout en ébranlant le côté social et communautaire véhiculé par beaucoup de systèmes d'échanges, renforcent le SEL en faisant apparaître son côté utilitaire recherché par plusieurs individus ? Dans le même ordre d'idées, un autre questionnement risque de faire surface c'est-à-dire : Orienter le réseau vers un réseau économique ou un réseau d'entraide ? Privilégier la relation économique au détriment des relations d'amitié qui pourront se construire ou, au contraire, valoriser la création de liens forts et durables entre les membres ? C'est que dans un sens, axer le réseau vers un réseau purement économique, à travers duquel est favorisé la relation d'échange, dénaturerait le SEL dont l'objectif premier est de s'imposer comme alternative à l'échange marchand dépourvue du côté relationnel et collectif auxquels l'échange dans la plupart des systèmes d'échanges locaux est identifié. D'un autre côté, une trop grande valorisation de la relation humaine pourrait entraîner le SEL soit vers un fonctionnement excluant

¹¹ Lauraire R., *op. cit.*, p. 5

systématiquement du réseau tous les selistes entretenant des relations assez fortes, dû au fait qu'ils n'aient plus besoin d'avoir recours au système pour échanger avec d'autres, soit vers une dégradation de la reconnaissance de la valeur de l'unité de change utilisée par le SEL. En effet, dans le cas où c'est la comptabilité et l'utilisation d'une unité qui en fait sa valeur, le développement de relations plus intimes pourrait mener les changeurs à abandonner le médiateur de l'échange qu'est l'unité de change et à produire ainsi un effet négatif quant à la crédibilité de l'unité de change émise par le SEL. Bref, dans la mesure où les deux dimensions que marie l'échange dans les SEL, elles comportent leurs dangers et leurs avantages respectifs, beaucoup de systèmes d'échanges locaux en viennent à s'interroger sur la manière par laquelle ils pourraient faire en sorte d'intégrer l'un à l'autre les deux paradigmes auxquels renvoient les dilemmes que supposent l'économique et le social de l'échange.

2. CONTEXTE DU STAGE

2.1 Parole d'excluEs : un mouvement de mobilisation contre l'exclusion

2.1.1 La création de l'organisme

Parole d'excluEs¹² est né d'une longue démarche amorcée en 2003 par l'initiative de Patrice Rodriguez et de plusieurs autres personnes cumulant des années de pratique dans divers milieux gravitant autour de la lutte contre l'exclusion. C'est une réflexion sur les conceptions et les pratiques de la lutte contre l'exclusion sociale et économique, tant au niveau local que sur le plan international qui conduisit d'abord le groupe fondateur à la réalisation d'un documentaire en 2005, intitulé *Parole d'excluEs*.¹³

Illustrant les diverses formes d'auto-organisation entreprises par des mouvements sociaux luttant contre la pauvreté et l'exclusion sociale au Québec, au Brésil et en Argentine, ce documentaire fut diffusé à plusieurs reprises dans le but ultime de servir de déclencheur à des discussions. Ayant rejoint plus de 2 000 personnes impliquées dans des réseaux sociaux, universitaires, communautaires et syndicaux, c'est dans la volonté de traduire les idées qui étaient apparues lors des échanges en actions concrètes et collectives autour de la lutte contre l'exclusion que Parole d'excluEs fut officiellement fondé en février 2006 en tant qu'organisme œuvrant à supporter, renforcer et promouvoir les initiatives collectives contre l'exclusion.

2.1.2 Une approche novatrice

Les réactions et les discussions qui ont émané de la projection du documentaire ont démontré non seulement la nécessité de matérialiser les réflexions tirées des échanges en une action concrète et permanente, mais aussi celle de tenter de développer une approche novatrice qui se différencierait des interventions classiques déployées autour de la lutte contre l'exclusion. Aussitôt, Parole d'excluEs s'engagea à développer une toute nouvelle approche orientée vers la mobilisation sociale des personnes vivant l'exclusion à partir de la prise de parole, qui pourrait ensuite déboucher sur un désir de dénonciation, de prise en charge collective, de coopération et

¹² <http://www.parole-dexclus.qc.ca/>.

¹³ Ruelland I., Rodriguez P. et Van Schendel V. (2007). *Bilan de la tournée du film Parole d'excluEs : La lutte contre l'exclusion à travers des expériences au Québec, au Brésil et en Argentine*, Cahier de l'ARUC-ÉS n° C-13-2007, août 2007, 71 pages.

d'entraide. Cependant, il restait toutefois à trouver le cadre dans lequel Parole d'excluEs pourrait agir à titre de mouvement mobilisateur.

2.2 La SHAPEM : revitalisation urbaine par le logement social

2.2.1 L'alliance de la SHAPEM et de Parole d'excluEs

La Société d'habitation populaire de l'Est de Montréal (SHAPEM) est un organisme sans but lucratif, fondé en 1988, qui a acquis et pris en charge la gestion de plusieurs immeubles résidentiels dans le but de favoriser la revitalisation et la dynamisation urbaine et sociale de l'Est de Montréal. Constatant que les locataires pouvaient participer beaucoup plus activement à la réalisation de sa mission, la SHAPEM décida de s'associer à Parole d'excluEs afin de développer un projet pilote de mobilisation par le biais du logement social, dans le cadre du programme AccèsLogis, sur l'ancien site de la Biscuiterie Viau dans le quartier d'Hochelaga-Maisonneuve à Montréal. Alors que la SHAPEM s'occuperait du volet immobilier, Parole d'excluEs pourrait s'employer au volet de mobilisation des locataires.

Toutefois, en octobre 2006, le GRT « Bâtir son quartier » contacta la SHAPEM afin de lui proposer de prendre en charge un projet sur la rue Pelletier à Montréal-Nord. Ce projet de revitalisation urbaine par l'achat et la gestion de deux immeubles, un financé par le programme AccèsLogis et l'autre par le Fonds d'investissement de Montréal (FMI), était à haut risque considérant le haut taux de criminalité sévissant dans le secteur. La réussite d'un tel projet de revitalisation urbaine dans ce quartier semblait dépendre plus que jamais de la mise en place d'un processus de mobilisation global qui pourrait être pris en charge par Parole d'excluEs. C'est dans ce contexte que se concrétisèrent les projets pilotes de mobilisation par le logement social issus de l'alliance de la SHAPEM et de Parole d'excluEs sur le site de l'ancienne Biscuiterie Viau à Hochelaga-Maisonneuve et sur la rue Pelletier à Montréal-Nord.

2.2.2 Des environnements sociaux différents, mais convergents

Malgré les différences qui existent entre les réalités sociales d'Hochelaga-Maisonneuve et de Montréal-Nord, faisant en sorte que chacun des deux projets présentera des besoins, des ressources et des problématiques spécifiques, la ressemblance de ces deux arrondissements est à considérer. En effet, les similarités en ce qui a trait au niveau de pauvreté et aux problématiques sociales vécus par les résidents de ces deux secteurs de Montréal : stigmatisation, sentiment

d'insécurité, criminalité, violence et exclusion sociale, permettaient que les deux projets puissent prendre une direction commune et puissent être réalisés parallèlement, à partir du même modèle d'action. Cependant, puisque les immeubles du projet pilote qui devait démarrer sur l'ancien site de la Biscuiterie Viau à Hochelaga-Maisonneuve devaient être construits, alors que ceux concernant le projet de la rue Pelletier à Montréal-Nord devaient seulement être rénovés, le projet pilote sur la rue Pelletier à Montréal-Nord fut amorcé avant celui de Hochelaga-Maisonneuve.

2.3 Projet pilote de mobilisation par le logement social sur la rue Pelletier

2.3.1 Logement social et mobilisation : un nouveau modèle d'action

Le projet de mobilisation par le logement social sur la rue Pelletier à Montréal-Nord fut conçu dès le départ non pas dans le but de répondre à des besoins par l'offre de services spécifiques, mais dans celui d'agir sur le mécanisme engendrant le phénomène de l'exclusion sociale et économique. Dans l'espoir de développer une mobilisation locale, en offrant non seulement à des ménages à faible revenus un logement sécuritaire, convenable et économique, mais aussi aux résidents du voisinage l'accès à un local communautaire, à un réseau d'échange de services et de coopération et un projet de transformation du milieu, le projet de la rue Pelletier représente un tout nouveau modèle d'action dans le domaine de la lutte contre l'exclusion sociale.

En effet, reposant sur la volonté d'encourager et de stimuler, chez les résidents, la prise en charge collective de leur quartier, de leur espace social et de leurs conditions de vie en général, à partir non seulement de l'implantation de logements à vocation sociale et communautaire, mais aussi d'une mobilisation sociale globale des locataires et du voisinage, le projet pilote de Parole d'excluEs et de la SHAPEM à Montréal-Nord est tout à fait nouveau en son genre. Sa particularité réside essentiellement dans le fait qu'il combine dans un même grand projet de lutte contre l'exclusion, par une alliance de deux organismes qui travaillent en étroite collaboration tant sur le plan idéologique que sur le plan opérationnel, le logement social et la mobilisation locale, deux terrains d'activités bien distincts du domaine social. C'est dans cette perspective que le projet de la rue Pelletier à Montréal-Nord se trouve à être articulé autour de deux grands axes : l'axe logement social et l'axe mobilisation locale.

2.3.2 L'axe logement social : le point de départ d'une mobilisation

L'axe du logement social, pris en charge plus particulièrement par la SHAPEM consiste globalement en l'achat, la gestion et la mise à disposition de ressources immobilières telles que des logements à prix modestes, un local communautaire et un stationnement. Bien qu'apparaissant comme purement économique et matérielle, cette dimension du projet est essentielle. Elle prend toute son importance dans le fait qu'elle sert de point de départ à la dimension de la mobilisation locale du projet.

Effectivement, en plus de répondre à des besoins concrets en logements à bas prix, mais adéquats et sécuritaires dans un milieu de pauvreté et d'exclusion économique, ce qui représente d'ailleurs l'un des trois grands objectifs du projet, l'axe du logement social permet l'action mobilisatrice du projet. En aménageant un local communautaire dans l'un des deux immeubles et en proposant non seulement aux locataires, mais également aux résidents du voisinage, un projet de transformation du stationnement adjacent à l'un des immeubles et d'aménagement paysager, la dimension du logement social favorise la création d'un sentiment d'appartenance, menant à une appropriation des lieux par les locataires d'abord et par les résidents du secteur ensuite. La création d'un sentiment d'appartenance conduisant à une appropriation du quartier par les résidents, en plus d'incarner le second grand objectif du projet pilote, apparaît, dans la mesure où il incite l'engagement des résidents envers leur milieu social et le regroupement de ces derniers dans des lieux communs, comme le cœur d'une action mobilisatrice et devient indispensable à la dimension de la mobilisation.

Enfin, dans la perspective où la mise à disposition, par l'axe du logement social, de logements respectables et à faibles prix et d'un local communautaire, c'est-à-dire d'un espace commun, contribue à accentuer la confiance des locataires envers les initiateurs du projet, à générer les conditions favorables afin de briser l'isolement, d'encourager les échanges et la réalisation de projets collectifs dans un milieu de mixité sociale et stimule l'auto-organisation et la prise en charge, la dimension du logement social apparaît soudainement, à travers tous ces leviers d'action collective qu'elle met en place pour lutter contre l'exclusion, comme étant capital à la dimension de la mobilisation locale du projet.

2.3.3 L'axe mobilisation local : un plan d'action à plusieurs facettes

Dans la mesure où la mobilisation locale des résidents du quadrilatère s'appuie sur la mise à disposition d'un local communautaire et d'un réseau d'échange de services et de coopération, sur une étude de besoins et d'aspirations, réalisée auprès des résidents du quartier par un groupe

d'universitaires de l'UQAM et sur un partenariat avec les organismes et les acteurs du milieu afin qu'ils puissent collaborer en apportant leur expertise et leur expérience et contribuer à la réussite du projet, la dimension de la mobilisation locale du projet est divisée en trois volets : Les organismes du milieu, l'incubateur universitaire et l'Accorderie.¹⁴

Le premier volet qui compose la dimension de la mobilisation locale est celui du partenariat avec les organismes du milieu. Ce volet, pris en charge spécifiquement par Patrice Rodriguez, le directeur et coordonnateur général de Parole d'excluEs et Carole Léger, l'animatrice permanente du local communautaire et la responsable de l'Accorderie de Montréal, consiste à établir des relations de partenariat avec les acteurs communautaires et institutionnels du milieu afin de les intégrer au projet dans le but qu'ils puissent contribuer, à travers leur mission respective, à la réussite du projet. Lorsque j'ai terminé mes heures de stage à la fin du mois de juillet, c'est près d'une cinquantaine d'intervenants locaux qui avaient été invités, par le biais de présentations du projet de Parole d'excluEs et de rencontres, à se joindre à la démarche de mobilisation. Globalement, cela se traduit par la participation à ce jour, d'une trentaine d'organismes du secteur.

Le deuxième volet de la mobilisation sociale entrevue par le projet repose sur l'incubateur universitaire et l'animation estivale. L'incubateur universitaire, développé par le biais d'un partenariat avec le milieu universitaire dans le but d'obtenir un soutien pour la mise en œuvre et l'évaluation du projet dans sa globalité, s'exprime dans la participation au projet de plusieurs étudiants et chercheurs issus de l'UQAM et de l'Université de Montréal.

Outre leur mandat général de contribuer à la mise en place et à l'évaluation du projet afin de faire le nécessaire pour que le projet pilote devienne un modèle d'action transférable pouvant être adapté à d'autres milieux et d'autres communautés, un petit groupe a été chargé de mener une étude de besoins et d'aspirations des résidents du secteur. Cette étude, menée par l'intermédiaire d'entretiens individuels et de brèves interviews, a pour premier but de déterminer concrètement qu'elles sont les réelles préoccupations, souhaits et intérêts des habitants du quartier, en ce qui concerne leur milieu de vie. Ces données, qui sont prévues être diffusées dans le cadre d'une assemblée publique qui se tiendra au mois de septembre ou d'octobre, représentent non seulement la réalité locale et des indications précieusement exploitables dans le cadre de la réalisation de projets collectifs pouvant améliorer la situation des personnes ciblées par le projet, mais aussi, un moyen de mobilisation.

En effet, la collecte des données qui suppose une approche à travers laquelle les résidents sont amenés à s'exprimer, à prendre la parole, à dénoncer, à être sensibilisés aux problèmes qu'ils

¹⁴ <http://www.accorderie.ca/>

vivent quotidiennement, mais aussi que vivent également leurs voisins et qui stimulent ainsi, chez eux, l'organisation et la planification de projets communautaires ou, du moins, leur implication ou leur participation à ces projets de transformations, demeure aussi un autre moyen de mobilisation efficace.

D'ailleurs, à l'intérieur de cette étude, les locataires et le voisinage sont encouragés à émettre leurs idées ou à se prononcer sur l'avenir du stationnement situé derrière un des immeubles acheté par la SHAPEM, disposé à devenir un lieu commun qui prendra la forme, selon les résultats de l'étude, soit d'un jardin communautaire, d'un Éco-quartier, d'un parc ou d'un autre type d'endroit communautaire favorisant le développement d'actions collectives.

L'animation estivale, quant à elle, se traduit par l'organisation de quelques fêtes durant lesquelles les locataires des logements de la SHAPEM et le voisinage sont invités à partager un repas communautaire et des activités. Permettant aux résidents d'apprendre l'existence du projet, de devenir membres de l'Accorderie et de faire connaissance, l'animation estivale peut être perçue comme la première étape nécessaire à une mobilisation sociale des personnes habitant le secteur ciblé par le projet. Cependant, son rôle est double. En effet, à son rôle strictement informatif et rassembleur, se greffe le rôle que jouent ces fêtes pour l'étude de besoins et d'aspirations. Créant une opportunité en or, pour les universitaires, d'approcher et d'interroger brièvement les personnes présentes, résidant pour la plupart bien entendu dans le quartier, l'animation estivale constitue également un outil de travail de l'incubateur universitaire.

Enfin, le troisième et dernier volet de la mobilisation qu'implique le projet de la rue Pelletier est celui lié à l'Accorderie. L'Accorderie de Montréal est en fait un système d'échanges locaux (SEL) fondé par Paroles d'excluEs à la fin de l'année 2007, mais rattaché et soutenu par le Réseau Accorderie composé de l'Accorderie de Québec et de l'Accorderie de Trois-Rivières. Installé dans le local communautaire situé dans un des deux immeubles de la SHAPEM sur la rue Pelletier et qui est voué aux activités du projet pilote, le réseau d'échange de services qu'est l'Accorderie se présente comme un autre levier de mobilisation de la population locale. Effectivement, en offrant une alternative à ceux et celles qui sont exclus du système bancaire par pauvreté ou du marché du travail en raison de la non-reconnaissance de leurs compétences ou de leurs savoir-faire, en proposant une nouvelle façon de s'enrichir mutuellement et d'améliorer la qualité de vie de ses adhérents dans la dignité, en servant d'intermédiaire pour répondre à des besoins collectifs, en contribuant à créer du lien social, de la solidarité et à briser l'isolement, l'Accorderie reste autant un outil de lutte contre l'exclusion économique et sociale qu'un instrument de mobilisation locale incitant le milieu dans lequel elle est implantée à s'organiser, se prendre en charge collectivement et à s'engager dans des actions communes.

3. DÉROULEMENT DU STAGE

3.1 L'Accorderie de Montréal : un réseau d'échange et de coopération

3.1.1. Son historique : un SEL en démarrage

Ayant été fondée à la fin de l'année 2007 et ayant ouvert les portes du local communautaire, à partir duquel elle est gérée, seulement au mois de février 2008, l'Accorderie de Montréal est en réalité un système d'échange local encore en démarrage.

Cependant, malgré le fait que ce SEL est en fonction depuis peu de temps, à mon arrivée au mois de mai, l'Accorderie de Montréal jouissait déjà d'un espace physique bien aménagé pour accueillir des membres désirant se rencontrer dans le but de discuter ou de développer des projets communs. Dans la même perspective, ce réseau d'échange et de coopération bénéficiait déjà aussi d'une animatrice permanente dont le travail consiste à faire la promotion de l'Accorderie par le biais de présentations lors d'événements, de mettre en contact les adhérents, de gérer les transactions, les offres et demandes de services et de développer globalement le SEL, ce qui n'est pas donné à tous les systèmes d'échanges locaux.

De plus, l'Accorderie disposait déjà d'un système informatique efficace pour administrer les échanges, d'un site internet, servant à la fois d'outil promotionnel et de babillard pour les offres et demandes de services et de plusieurs affiches, banderoles, tracts et feuillets d'informations concernant le fonctionnement général du système et des échanges ou projets qui y sont effectués. Enfin, toujours trois mois seulement après son ouverture officielle, le réseau de l'Accorderie de Montréal dénombrait déjà une soixantaine d'inscriptions, une cinquantaine d'heures échangées entre les membres et avait déjà réalisé trois activités d'échanges collectifs.

3.1.2 Son fonctionnement : un SEL où l'on s'échange du temps

L'Accorderie de Montréal est un système d'échange local qui correspond à la seconde forme de SEL mentionnée précédemment car, d'une part, l'objet des échanges qui y sont effectués demeure uniquement des services. En aucun cas ne s'y réalisent des échanges de biens dans la mesure où, si cela a lieu, l'échange est considéré comme étant extérieur au système comme tel. D'autre part, l'unité d'échange utilisée, est le temps et renvoie à un type d'unité de compte dont la valeur est fixe et ne suppose pas de négociations.

Effectivement, les échanges de services à l'Accorderie sont fondés sur la transaction en comptant la durée en minutes ou en heures nécessaires à l'accomplissement d'un service donné avec le principe d'équivalence, propre au fonctionnement de la plupart des systèmes d'échanges de services qui se servent du temps comme unité de compte. Ce principe d'équivalence à partir duquel une heure de service est égale à une heure d'un autre type de service, malgré le fait que la nature des services peut être totalement différente, permet qu'il y ait transaction sans avoir à passer par un moment de négociations et facilite la comptabilisation des échanges.

3.1.3 Son processus administratif

Dans la réalité, un réseau d'échange de services, comme il en va pour l'Accorderie de Montréal, doit obligatoirement être soutenu par un procédé administratif. Effectivement, à l'Accorderie, chaque nouveau inscrit au réseau doit remplir une feuille d'adhésion sur laquelle il y écrit ses coordonnées et ses offres et demandes de services de départ. Tous ces éléments sont ensuite entrés dans le système informatique par l'animatrice et le nouveau membre, appelé désormais « accordeur », se voit attribuer un compte et un mot de passe, à partir desquels il pourra consulter non seulement son état de compte, mais aussi les offres et services des autres membres sur le site internet, des bons d'échanges sous forme de chèques, des feuilles explicatives quant au fonctionnement du système et 15 heures de gratuité pour commencer à échanger. C'est soit par l'intermédiaire des bons d'échanges remplis de la même manière que l'on fait un chèque et ensuite qu'on remet à l'animatrice, soit par le biais d'une conversation avec cette dernière à travers laquelle il y a confirmation de l'entente ou de la transaction de la part de l'acheteur et du vendeur du service, que les comptes respectifs des deux parties sont débités et crédités.

3.1.4 Un SEL comptant divers types d'échanges

Le type d'échange, que reste un échange de service direct entre deux membres du réseau, est celui le plus répandu à travers tous les genres de SEL dont l'objet d'échange est exclusivement le service. Toutefois, à l'Accorderie de Montréal, ce type d'échange n'est pas la seule forme qu'il est possible de réaliser.

En effet, l'Accorderie dénombre trois différents types d'échanges par lesquels les membres peuvent participer au réseau : l'échange individuel, l'échange collectif et l'échange associatif. La première forme d'échange, l'échange individuel, se concrétise en réalité soit par un échange de service direct entre deux membres du système, soit par un échange de service direct, mais concernant plus de deux membres. Il peut s'agir ici soit d'un atelier organisé par un membre, soit

d'un service offert par un « accordeur » qui s'adresse à plusieurs membres à la fois tel un service d'accompagnement, de réparation, un cours de langue, d'informatique ou de danse, un atelier de chiropodologie, de couture, de broderie ou de connaissance de soi, etc. Dans ces cas, le tarif du service pour chaque participant est laissé à la discrétion de l'accordeur qui organise et anime l'atelier ou qui offre le service. Cependant, sur le terrain, ce processus se déroulait habituellement avec le soutien administratif de l'animatrice que nécessitait ce type d'échange impliquant une transaction complexe.

En effet, il était fréquent que l'animatrice collabore non seulement pour fixer le prix adéquat pour chaque membre qui désirerait se présenter à l'atelier ou bénéficier du service offert, mais aussi à publiciser à l'intérieur du réseau l'atelier ou le service en question. La fixation du tarif, était souvent opérée à partir du calcul du temps mis dans la préparation et la réalisation de l'atelier ou du service et divisé par le nombre de participations envisagées. D'ailleurs, une des particularités de l'Accorderie repose sur l'organisation d'activités mensuelles appelées les pleines lunes. En effet, dès l'ouverture des portes de l'Accorderie, l'animatrice eut l'idée, afin de stimuler l'échange tout en illustrant le caractère collectif auquel souhaite s'identifier plusieurs systèmes d'échanges locaux, d'intégrer aux échanges réguliers, une activité collective sous forme d'atelier, de sortie, de cours ou d'un moment de discussions, pris en charge par un « accordeur » que les participants paieraient en temps et qui aurait lieu chaque mois, le jour de la pleine lune.

Le concept de la pleine lune permettait selon elle de rejoindre le plus de personnes possible dans la mesure où tout d'abord, la pleine lune, qui tombait à chaque mois sur un jour différent de la semaine, donnait la chance à ceux ou celles qui n'étaient pas disponibles le mois précédent, de l'être le mois suivant et ensuite, parce qu'elle ne réfère, dans un milieu multiculturel, à aucune religion ou culture spécifique. De plus, la pleine lune avait l'avantage de ne pas revenir assez fréquemment pour qu'elle puisse représenter une trop grande charge de travail pour l'animatrice ou qu'elle accapare les membres tout en étant assez fréquente ou régulière pour faire office de spécificité propre à l'Accorderie, pour représenter une caractéristique capable de développer chez les membres un sentiment d'appartenance au réseau et pour initier, démarrer l'échange.

La seconde forme d'échange correspond aux échanges collectifs. Ce type d'échange, qui à ma connaissance n'a pas encore eu lieu officiellement à l'Accorderie de Montréal, renvoie davantage au temps consacré par les membres à des projets communs leur apportant au bout du compte certains privilèges. En effet, c'est dans la perspective où l'Accorderie de Montréal entrevoit peut-être la possibilité dans un futur plus ou moins éloigné de former un groupe d'achat comme l'a fait l'Accorderie de Québec, d'aménager un jardin communautaire ou de développer d'autres projets à vocation communautaire répondant à des besoins collectifs et à travers lesquels les membres impliqués échangent finalement leur temps de travail contre les avantages qu'ils hériteront à

travers la réalisation de tels projets Ce type d'échange, qui repose sur la mise en commun des ressources et de la force de travail de chacun, deviendra probablement une forme d'échange pratiquée par plusieurs membres de l'Accorderie.

Il est important de souligner que ce type d'échange diffère des deux autres en ce qu'il n'implique aucune transaction, aucun paiement direct en temps inscrit dans le système d'échange. En fait, il demeure une forme d'échange dans la mesure où l'accordeur en viendra à jouir par sa participation à un projet donné des bénéfices qu'il engendra, bénéfices produits par le travail de tous les membres impliqués.

Enfin, la dernière forme d'échange existante à l'Accorderie de Montréal est l'échange de type associatif. Cette forme d'échange fait référence aux services que peuvent offrir les membres au réseau comme tel, c'est-à-dire, au SEL et à son bon fonctionnement. Effectivement, en dédiant un peu de son temps aux divers comités travaillant à développer l'Accorderie, à l'accueil, à la réception, ou à l'entretien du local communautaire, les membres sont rémunérés en temps tout comme pour ce qui est d'un service régulier effectué envers un autre « accordeur ». En réalité, ce type d'échange se distingue seulement de l'échange individuel en ce que le paiement est unilatéral. Un seul compte se trouve alors crédité, aucun n'est débité puisqu'il s'agit ici d'un service réalisé pour l'Accorderie comme association.

3.2 Description de l'intervention réalisée à l'Accorderie

3.2.1 Entente sur les modalités et les détails du stage

Dès ma première rencontre avec Patrice Rodriguez, le directeur de Parole d'excluEs et l'un des initiateurs du projet pilote de mobilisation par le logement social de l'avenue Pelletier, il me proposa d'être, pour mon stage, l'assistante de Carole, l'animatrice permanente de l'Accorderie de Montréal. Je lui avais signifié que mes intérêts étaient davantage orientés vers le travail communautaire que pour la réalisation d'une étude de besoins et d'aspirations pour laquelle œuvraient plusieurs étudiants.

Aussitôt, il désigna Carole Léger comme ma tutrice officielle dans la mesure où, d'une part, il avait déjà à sa charge plusieurs stagiaires et, d'autre part, elle était la mieux placée pour évaluer mon travail et me diriger dans mon stage en général. De plus, il faut considérer qu'elle s'était portée volontaire et qu'elle avait déjà eu à s'occuper de stagiaires par le passé. C'est dans ce contexte que quelques jours plus tard, Carole et moi élaborions mes objectifs de stage et les

modalités de mon travail sur le terrain. Il était convenu que je consacre 200 heures sur 270 pour l'activité de stage, me gardant ainsi 70 heures pour la rédaction d'un rapport final. Comme je détenais un emploi à temps partiel, j'ai alors demandé d'effectuer ces 200 heures sur une période d'environ 10 semaines, compte tenu des nombreux congés de la fin juin et du début juillet, à raison d'environ 21 heures par semaine.

Il fût convenu alors que mes journées de stage seraient obligatoirement le lundi, puisqu'à chaque lundi se tenait la réunion d'équipe avec Patrice, Carole et tous les étudiants collaborant au volet mobilisation sociale du projet Pelletier, le mardi et le vendredi puisque c'est ce jour-là que se réunissaient tous les membres du comité de développement de l'Accorderie. Mes journées de travail débutaient habituellement vers 9h00 et se terminaient vers 17h00 ou 17h30. Une heure dans la journée était vouée au dîner et nous avions la possibilité de prendre des pauses à notre convenance excepté durant les rencontres et les réunions.

J'ai dressé, à ce propos, tout au long de mon stage, des tableaux illustrant mes horaires, mes tâches hebdomadaires et mon emploi du temps. Il a été entendu que, dès la première semaine, mes horaires seraient amenés à varier selon les besoins immédiats puisque ma présence était espérée lors d'événements ponctuels qui auraient lieu les soirs ou les jours de fin de semaine.

En effet, l'importance de participer aux pleines lunes, organisées par des « accordeurs », d'aider Carole et d'autres membres à faire la présentation et la promotion de l'Accorderie lors de diverses fêtes de quartiers et de collaborer aux activités organisées par Parole d'excluEs ou par Marlène, l'étudiante en charge de l'animation estivale pour le soutien de l'étude de besoins et d'aspirations et la mobilisation, m'a contrainte de me libérer parfois plus de 21 heures par semaine. Toutefois, ces heures ont toutes été comptabilisées comme étant des heures de stage faisant partie intégrante des 200 heures de terrain à réaliser.

Entente de stage

Animer des rencontres de groupe

- Participation, animation et prise de notes lors des rencontres du comité de développement
- Préparation d'ordres du jour pour les réunions du comité de développement
- Accompagnement des Accordeurs actifs impliqués dans divers projets collectifs (implantation de comités de travail, d'activités, d'événements, d'ateliers mensuels tels que les pleines-lunes)
- Animation des réunions de comités divers (cuisine, activités familiales...).

Stimuler et encourager les échanges de services

- Élaboration d'outils pour stimuler la variété des offres et demandes de services entre les accordeurs.

Faire de la promotion et recrutement de membres

- Contribution à l'élaboration de matériel de promotion pour les kiosques de présentation de l'Accorderie et les activités de toute sorte (affiches, banderoles, tracts, Power-Point)
- Diffusion de liens concernant le site internet de l'Accorderie sur d'autres sites Internet
- Développement et amélioration du site Internet de l'Accorderie
- Présentation et diffusion directe d'informations à propos de l'Accorderie et du projet global porté par Parole d'excluEs lors d'événements ou de kiosques de présentation
- Planification et animation de sessions d'accueil pour le recrutement de membres potentiels.

Soutenir les processus administratifs

- Gestion et mise à jour des dossiers, des comptes et des transactions entre les accordeurs concernant les échanges de services
- Participation aux réunions d'équipe
- Rédaction de comptes-rendus des réunions du comité de développement ou de rencontres d'équipe
- Élaboration de calendriers, de listes en tout genre
- Réception d'appels et accueil de visiteurs venant s'informer pour la location d'un logement, le fonctionnement de l'Accorderie, etc.

3.2.2 Mes objectifs de stage

Quelques jours après mon premier jour de stage, Carole et moi avons consulté le document d'information sur l'activité de formation pratique du stage ainsi que la grille d'évaluation à laquelle je serai soumise, nous avons discuté de ce que seraient mes tâches et mes responsabilités pour la durée de ma présence et nous avons défini ce que seraient mon mandat et mes objectifs de stage.

Globalement, mon rôle consistait à appuyer Carole afin de développer l'Accorderie de Montréal, n'étant qu'à ses débuts en tant que SEL. Cela renvoyait à quatre grandes responsabilités : animer des rencontres de groupes, stimuler et encourager les échanges de services, contribuer à la promotion du SEL et au recrutement de membres et soutenir le processus administratif. Cependant, il faut noter que, comme Carole me l'a fait comprendre lorsque nous avons désigné les grandes lignes de mes objectifs de stage et des tâches qui m'étaient assignées pour la durée de mon travail de terrain, ces responsabilités n'incarneraient qu'un guide grossier du travail à réaliser, car dans la mesure où l'Accorderie de Montréal est un système en démarrage, les tâches à y accomplir peuvent varier selon la situation et les priorités du moment.

La première responsabilité qui m'incombait, c'est-à-dire l'animation de rencontres de groupes, consistait en réalité à accompagner les accordeurs impliqués dans divers projets collectifs en les encadrant afin de les aider à implanter des comités ou des groupes de travail, à organiser des événements et des activités variés, à mettre sur pied différentes actions communes ou à préparer des ateliers telles que les pleines lunes, à travers lesquelles les membres participent à un échange de service.

Quotidiennement, cela se traduisait en tâches diverses :

- arbitrer des rencontres de comités ou de groupes de travail,
- prendre des notes lors de réunions dont le contenu pourrait être chargé d'idées,
- collaborer à résoudre des problèmes d'ordre technique ou autres,
- coopérer à publiciser à l'intérieur du réseau des activités, rédiger des rapports, conseiller,
- mettre en relation les membres exprimant des besoins ou des intérêts communs, rendre accessibles différentes ressources nécessaires,
- inciter les accordeurs à s'engager dans des actions, etc.

Dès mon arrivée à l'Accorderie, malgré le fait que s'étaient formés quelques comités de travail (ciné-club, comité vie sociale, comité cuisine), un seul demeurait encore actif et solidement ancré et c'était d'ailleurs le plus important : le comité de développement de l'Accorderie. Toutefois, ce

comité central, composé des membres intéressés à œuvrer sur diverses stratégies pour stimuler l'échange et la réalisation de projets collectifs, mais rémunérés tout de même en temps dans le cadre des échanges de types associatifs définis plus haut, réclamait une certaine stabilité et régularité des réunions qu'il supposait pour rester vivant et pour ne pas se désagréger lentement comme ce fût le cas pour les autres comités.

C'est donc dans ce contexte que Carole entreprit non seulement d'encourager les membres les plus impliqués dans le système et les plus stables dans leurs disponibilités à se joindre au groupe de travail, mais aussi à me donner comme principale mission de m'occuper de ce comité. Il est fondamental de souligner que la prise en charge de ce comité référait au fait de fournir aux accordeurs qui le composaient un soutien général dans la mesure où l'Accorderie de Montréal repose sur le principe de base qu'est celui d'emmener les membres à s'engager dans des projets collectifs et de prendre en charge leur réseau d'échange de services et de coopération.

Mon rôle, à travers ce comité comme celui de Carole à l'intérieur du système d'échange de services, devait être strictement un rôle de support par lequel il me revenait d'animer les réunions qui se tenaient un vendredi sur deux ou un vendredi sur trois, dépendamment des circonstances et des autres événements ayant lieu, d'effectuer la prise de notes si cela s'avérait pertinent, de construire, avec Carole, les ordres du jour pour chacune des rencontres du comité, de confirmer avec les invités la tenue des réunions, de composer pour chaque réunion un compte-rendu d'environ cinq pages à propos des points traités et des idées soumises lors de la rencontre et de le soumettre avant la réunion suivante à tous les participants, qu'ils aient été présents ou absents.

Ma seconde tâche correspondait à essayer de stimuler et d'encourager les échanges de services en tentant de trouver des pistes de réflexion, de développer différentes stratégies d'action ou d'élaborer divers outils pour accroître la quantité des échanges de services, diversifier la nature des offres et demandes des accordeurs et faciliter les transactions qu'implique l'échange dans un SEL comme l'Accorderie. Tous les jours, ce travail se concrétisait par le biais de discussions, de débats, de réflexions individuelles ou d'apport en idées tant à l'intérieur de la multitude de rencontres ou de réunions auxquelles je devais participer qu'à l'extérieur.

La troisième responsabilité qui m'était confiée était de contribuer à la promotion de l'Accorderie en tant que système d'échange de services et au recrutement de membres. Cela devait s'exprimer d'une part par ma collaboration à la création de matériel promotionnel, tel que des affiches d'informations, des banderoles ou des tracts annonçant des événements spéciaux, des activités ou les pleines lunes, particulièrement essentiel pour les kiosques que tenait parfois l'Accorderie lors d'événements publics et de fêtes de quartier et, d'autre part, par la diffusion directe d'informations présentant l'Accorderie non seulement lors de ces activités, mais aussi durant les

fêtes organisées par Marlène de l'animation estivale et prévues dans le cadre de la mobilisation sociale du projet Pelletier. De plus, cette tâche incluait également le développement et l'amélioration du site Internet de l'Accorderie, tant en ce qui concernait son contenu que la technique d'affichage puisqu'il ne disposait pas de plusieurs rubriques d'informations et pouvait être plus complet, comme c'est le cas pour plusieurs sites de SEL à travers le Québec.

Aussi, entraient dans ce volet promotion et recrutement, la retransmission de nos coordonnées sur les autres sites internet de systèmes d'échanges locaux connus en format de lien internet. Ce travail consistait à contacter les responsables des sites les plus populaires et à leur demander s'ils pouvaient ajouter l'Accorderie de Montréal, ses coordonnées et son site internet à la liste des liens inscrits dans leurs sites respectifs. Dans la mesure où ce besoin d'être plus amplement représentés à travers les sites internet des SEL québécois provenait d'une de mes constatations, cette charge me fût entièrement attribuée.

Enfin, ce volet devait également englober la planification et l'animation de sessions d'accueil pour les personnes intéressées à s'inscrire. Effectivement, Carole avait pensé, bien avant mon arrivée, à organiser une fois par semaine une séance durant laquelle l'animatrice pourrait rencontrer toutes les personnes désirant s'inscrire comme membres simultanément, ce qui lui ferait gagner beaucoup de temps et rendrait de ce fait, l'administration des inscriptions vraiment plus efficace.

Finalement, la dernière dimension de mes objectifs de stage renvoyait aux processus administratifs qu'implique l'existence d'un tel réseau d'échanges. Par cela, il m'appartenait de soutenir et d'aider Carole à gérer les dossiers, les comptes et les transactions des membres en effectuant de l'entrée de données dans le système informatique, à élaborer des calendriers et des listes, à rassembler en cahiers d'informations pour les nouveaux adhérents des textes et des papiers divers, à prendre les appels, les messages et à y répondre et à accueillir les visiteurs ou les membres au local.

3.2.3 L'Accorderie : un outil de mobilisation sociale

Dans la perspective où l'Accorderie de Montréal s'inscrit dans un projet plus global de mobilisation par le logement social et demeure un des outils de mobilisation locale visée par le projet Pelletier, mes responsabilités ne se limitaient pas au travail que supposait le système d'échange de services de l'Accorderie. Bien que les quatre objectifs mentionnés précédemment et rattachés à l'Accorderie incarnaient la principale mission de mon stage, je devais également consacrer un peu de mon temps à la mobilisation sociale dans son intégralité.

En effet, ma participation à toutes les rencontres d'équipe du lundi matin était espérée. Ces rencontres réunissaient toutes les personnes œuvrant à la dimension mobilisation du projet : Patrice, Carole tous les étudiants de l'incubateur universitaire travaillant sur l'étude de besoins et d'aspirations, Marlène, l'étudiante s'occupant de l'animation estivale, Élodie, une autre stagiaire soutenant Carole dans le développement de l'Accorderie et moi.

Ces réunions sont à distinguer des rencontres du comité promoteur qui rassemblaient tous les initiateurs du projet pilote ou les acteurs y travaillant de façon permanente y compris les représentants de la SHAPEM et de l'axe logement du projet, ainsi que des chercheurs universitaires n'œuvrant pas sur le terrain comme tel et des réunions du comité développement de l'Accorderie qui n'étaient pas d'ailleurs aussi régulières dans le temps et dans la participation des membres qui y prenaient part. De plus, il était attendu de tous ceux qui étaient impliqués dans la mobilisation qu'ils collaborent aux travaux des autres si le besoin s'en faisait ressentir et puisque l'on partageait non seulement le même espace de travail, c'est-à-dire le local communautaire et les mêmes grands objectifs, il fut naturel que mes responsabilités s'élargissent au projet tout entier.

3.2.4 Bilan du travail accompli

En deux mois et demi, j'ai accompli diverses tâches. Certaines étaient d'ordre technique, mais demeuraient fondamentales pour le maintien et le développement d'un système d'échange local où la mise en œuvre d'une mobilisation sociale à l'échelle locale et d'autres étaient davantage d'ordre théorique, car elles demandaient la mise en pratique de connaissances acquises durant mon parcours académique.

Toutefois, outre la construction de deux affiches, l'entrée de données effectuée environ à raison d'une heure par semaine au cumulatif, le temps dédié à la réception d'appels, à l'accueil fait aux visiteurs ou aux membres et à mon soutien dans la préparation des fêtes de la Voisinerie organisées par Marlène, la plupart du travail que j'ai réalisé combinait la réflexion à la pratique et référait souvent à des apprentissages et des notions intégrés lors de mes nombreux cours en sciences sociales.

En effet, c'est le cas de ma participation à 8 rencontres d'équipe durant lesquelles je devais apporter mes idées et débattre de sujets ou de points touchant les activités du projet de mobilisation et du réseau d'échange ainsi que l'animation de 3 d'entre elles et ma présence accrue à 5 réunions du comité de développement de l'Accorderie que je devais encadrer.

De plus, mon assistance à l'assemblée générale de Paroles d'excluEs, l'élaboration de 4 ordres du jour pour les réunions de développement de l'Accorderie, la rédaction de 5 comptes-rendus de ces mêmes réunions, la préparation d'un guide d'utilisation du site Internet de l'Accorderie pour les membres, la conception avec Carole d'un diaporama PowerPoint comme instrument de présentation durant les rencontres avec les organismes du milieu ou pour les kiosques montés lors d'événements spéciaux, sont tous autant d'exemples d'activités qui demandaient simultanément d'effectuer un retour sur des notions vues lors de mes cours que d'innover et improviser en apportant de nouvelles idées et conceptions.

4. AUTO-ÉVALUATION

4.1 Un retour critique sur l'intervention réalisée

4.1.1 *Les résultats obtenus*

Durant la période de mon stage sur le terrain, beaucoup de travail a été effectué. Bien que le caractère de l'intervention en elle-même ne permette pas de discerner concrètement les résultats auxquels a mené tout le travail accompli, il est possible d'identifier quelques effets obtenus, et par là, d'apercevoir tout le chemin parcouru depuis le début jusqu'au dernier jour de ma formation pratique.

En effet, outre le fait que, comme je l'ai mentionné précédemment, plusieurs outils de travail ont été élaborés (affiches, PowerPoint, dossard, guide internet, textes), que le nombre de membres ait doublé, passant d'une cinquantaine à une centaine qui d'ailleurs ne gravitent pas tous autour des créateurs ou des animateurs de l'Accorderie comme c'était le cas quand je suis arrivée, qu'une dizaine d'organismes du milieu ait été rencontrés par Carole s'engageant pour la plupart à soutenir le projet pilote de la rue Pelletier et l'Accorderie de Montréal, que deux fêtes de la Voisinerie ainsi que deux kiosques de présentation aient été préparés, sensibilisant toujours plus de personnes au projet et au SEL et que trois activités de pleine lune se soient réalisées réunissant beaucoup d'adhérents et stimulant d'autres à s'inscrire comme membres, la plus belle réussite demeure sûrement la création de quatre comités.

Bien qu'existaient déjà au sein de l'Accorderie, et ce bien avant le début de mon stage, divers comités, tel que je l'ai souligné plus tôt dans ce rapport, ces comités avaient été laissés à l'abandon par leurs fondateurs initiaux et n'avaient jamais pu donner lieu à l'organisation d'activités ou d'échanges liés au domaine pointé par chacun d'eux. Cette fois-ci, ce ne fut pas le cas.

En effet, l'idée d'un ciné-club, un des comités qui avait été fondé au tout début, fut reprise et Patrice se donna la responsabilité de démarrer les activités s'y rattachant en présentant le documentaire *Parole d'excluEs* à tous les membres qui étaient intéressés à le regarder. Ceci, en allant chercher l'intérêt chez plusieurs adhérents actifs et très impliqués de travailler à l'élaboration d'une cinémathèque et à la planification de sessions de visionnement de films et de documentaires, donna le coup d'envoi à cet ancien comité.

L'idée derrière ce ciné-club était double. Il s'agissait en réalité d'inclure dans la bibliothèque de films à présenter, des documentaires ou des films traitant de problématiques sociales ou environnementales actuelles pouvant simultanément intéresser, mais aussi sensibiliser les spectateurs en leur apportant des connaissances sur d'importants sujets pour ensuite les amener à entreprendre une discussion autour d'un café. Le visionnement, mais surtout la discussion qui s'ensuivrait, malgré le fait qu'il a été décidé qu'ils ne rentreraient pas officiellement dans le cadre des échanges de services payables ou redevables en temps, tout comme la majorité des activités déployées par les comités d'ailleurs, représentaient tout de même une forme d'échange pouvant s'identifier aux échanges collectifs. En fait, c'est que les adhérents inscrits parmi un même comité travailleraient tous ensemble en donnant chacun un peu de leur temps dans le but de mettre sur pied des activités ou des types de services dont chacun se partagerait les bénéfices qui en seraient tirés. C'est dans ce sens et dans la mesure où devait subsister dans chacun des groupes de travail de chaque comité le principe « à chacun son tour », que devenait inutile et même encombrant d'intégrer ce type d'échange aux échanges réguliers se référant au système informatique du SEL, aux comptes individuels et à l'unité de change qu'est le temps.

En plus d'attribuer une liberté à chacun des membres impliqués dans un comité, mais aussi une responsabilité envers les autres composant le même comité, cette façon de procéder allégeait le travail administratif qu'aurait supposé la réduction du travail et des bénéfices de chacun en termes de crédit ou de débit en temps. En tous les cas, même si cette manière de faire renvoyait à certains risques, puisque les échanges n'étaient pas véritablement comptabilisés, les dangers étaient tout de même calculés dans la perspective où les adhérents qui formaient les comités demeuraient les plus impliqués et, par ce fait même, les plus liés au système et les plus connus de tous les membres. De plus, puisque l'objectif final de la plupart des SEL, incluant le nôtre et de notre projet de mobilisation, a toujours été d'essayer de susciter en chacun le désir de se prendre en charge collectivement, de s'organiser en favorisant la création de liens sociaux, ce fonctionnement en ce qui a trait aux comités nous apparaissait plus que convenable.

Outre le ciné-club, trois autres comités furent créés. L'un d'eux, le comité documentation, parti de ma propre initiative. Ce comité constitué de cinq personnes, y compris moi, fut chargé de mettre sur pied une bibliothèque consultative composée de documents multiples traitant des systèmes d'échanges locaux en général que l'Accorderie pourrait se servir soit à titre informatif, soit intellectuel, et ajouter dans un futur proche à son site internet dans une rubrique qui serait intitulée : *Documentation*.

L'idée restait en vérité de créer un instrument d'information et une richesse intellectuelle accessible tant pour les individus du réseau que pour les personnes extérieures au SEL à propos des systèmes d'échanges locaux. Durant mon travail de terrain, deux documents furent présentés comme ressources susceptibles de joindre notre bibliothèque.

Le premier était un document apportant une vision anthropologique des SEL. Il s'agissait là d'un travail de l'une des membres du comité. Après une brève présentation de son document lors d'une réunion du comité développement, il fut imprimé en plusieurs copies et mis à disposition de tous dans le local communautaire.

Le second fut un document de Lauraire¹⁵ que j'ai exposé durant une rencontre d'équipe du lundi matin. La présentation du document entama une discussion sur les points cruciaux nous concernant et sur les problématiques communes traitées par l'auteur que nous vivions à travers la gestion et l'administration de notre système d'échange. Bien que j'ai terminé mon stage avant de voir où cette discussion a menée, il est certain que l'épluchage de ce texte pouvait venir en aide de plusieurs façons à l'animatrice, afin d'assurer le maintien de l'Accorderie et de la développer dans le respect des principes propre à la plupart des SEL.

En ce qui concerne les deux autres comités qui furent formés, ils demeurent encore à mes yeux les plus importants compte tenu de la quantité de personnes qu'ils étaient capables de rejoindre et de rassembler et de la nature des échanges qu'ils avaient la possibilité de concrétiser.

Effectivement, le premier à être formé fut le comité de garde-répît que l'on appela rapidement du nom choisi par les quatre femmes l'ayant composé, le comité : *Donnez-moi la main !!!* Ce comité, rassemblant des femmes de différentes communautés ethnoculturelles, ayant toutes des enfants à leur charge et qui, pour la plupart, restaient à la maison à temps-plein ou n'avaient qu'un emploi à temps partiel, fut constitué dans l'objectif poursuivi par ces femmes de s'offrir pendant la saison estivale, saison durant laquelle elles doivent garder en tout temps les enfants en vacances, un peu de répît et des sorties entre adultes.

Ce qui est merveilleux dans la formation de ce comité, c'est que sa constitution s'est effectuée pratiquement sans le support de l'animatrice ou de quiconque. En commençant lentement à discuter lors de rencontres ou d'activités diverses, elles se sont organisées entre elles pour confier à tour de rôle les enfants à l'une des femmes du groupe afin que les autres puissent profiter de quelques heures de congé. Bien entendu, dès le départ, l'animatrice a œuvré pour mettre à leur disposition toutes les ressources qui leur seraient nécessaires pour le développement de leur comité, sa promotion et la réalisation des activités avec les enfants telles que : le local pour les rencontres que cela supposerait, une petite pièce pour les enfants ainsi que des jeux de toute sorte, des affiches annonçant l'existence d'un tel comité pour attirer plus de membres à se joindre à elles, etc.

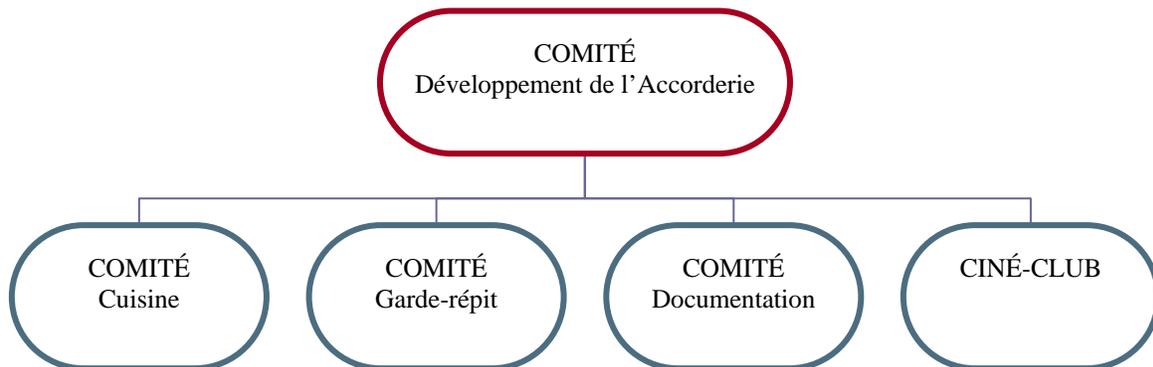
¹⁵ Lauraire R., *op. cit.*, p. 5.

À la fin de mon stage, ce comité, en plus d'avoir planifié quelques moments d'échanges de garde d'enfants pour que certaines aient la possibilité soit de vaquer à leurs occupations, soit de participer à des événements ou des activités entrant dans le cadre de l'Accorderie, avait déjà réalisé deux véritables tours de garde dans le cadre d'une sortie entre adultes.

Enfin, le dernier comité à être établi fut le comité cuisine que l'on nomma plus tard le comité : *Goûts et saveurs du monde*. Malgré le fait que, contrairement au comité précédent, ce comité eu besoin d'un certain encadrement afin de se former, dans la mesure où Carole décida d'encourager les individus les plus intéressés à se rassembler en un comité remarquant d'une part que les activités gravitant autour de la nourriture rejoignaient plusieurs personnes et que, d'autre part, un intérêt général grandissait pour la préparation de mets divers et de soupers communautaires, il démarra avec force et vigueur.

En effet, quatre ou cinq jours après sa formation, des idées abondaient quant aux types d'activités ou d'échanges qui pourraient s'y rattacher et du matériel qu'il faudrait se procurer afin de les faire évoluer. De plus, la composition multiculturelle des membres désirant s'impliquer dans le comité allait apporter une richesse et une variété gastronomique enviable qui aurait probablement, d'une part, l'effet positif d'attirer plus d'adeptes ou d'accroître l'intérêt de certains pour la cuisine et, d'autre part, l'effet éducatif de partager avec les autres de nouveaux mets et de nouvelles recettes jusque-là inconnues. Juste avant mon départ, se concrétisèrent d'ailleurs deux soupers communautaires, lors desquels nous avons relevé des taux records de participation. Dans les deux cas, ces soupers donnèrent lieu, tel que nous l'envisagions, aux échanges, aux discussions, aux rires, au plaisir, aux découvertes, au partage et à la création de liens sociaux en plus des économies d'argent qu'ils supposaient pour plusieurs.

Aussi, il fut retenu que des ateliers de préparation de mets économiques seraient créés. Il est important de souligner que dans la perspective où l'Accorderie n'a jamais voulu se lancer dans l'échange de bien, l'aide financière ou la charité, il fut entendu que le total des coûts relatifs à l'achat des aliments que la préparation de mets ou de soupers communautaires impliquait serait toujours divisé également parmi les participants ou parmi ceux qui apporteraient ou consommeraient les repas préparés et que concernant l'achat de matériel, cela serait placé entre les mains de l'Accorderie ou laissé à la discrétion de tous.

Figure 1 : Les comités de l'Accorderie

4.1.2 Les problèmes rencontrés

Excepté la distance à parcourir d'environ une heure et demie de transport en commun pour me rendre sur le lieu de mon stage, ainsi que le fait que le matériel dont j'avais besoin ne m'a pas été fourni par mon organisme d'accueil et que j'ai dû ainsi me procurer à mes propres frais un ordinateur portable afin d'être un minimum fonctionnel et efficace, malgré le fait que Carole et Patrice, mon tuteur et le coordonnateur du projet de l'Accorderie, m'ont clairement signifié qu'il n'était pas nécessaire d'en avoir un, je n'ai rencontré aucun véritable problème, du moins au niveau personnel, pendant les quelques mois de mon travail de terrain.

En fait, la seule grande difficulté que j'ai croisée fut celle de me trouver un organisme d'accueil et un superviseur de stage afin de réaliser mon stage à distance. Car lorsqu'il fut le temps d'effectuer mon activité de formation, j'habitais déjà depuis un an la grande région métropolitaine qui, d'ailleurs, était ma région natale et l'endroit où j'avais toujours vécu, sauf durant la courte période de mes études universitaires à Chicoutimi.

Je m'étais imaginée qu'un tel stage pouvait facilement s'opérer par correspondance, mais j'ai vite découvert qu'aucun encadrement n'était prévu dans une telle situation pour aider les étudiants à se trouver une activité de stage hors campus. En effet, dans le cas où un étudiant ayant entamé une formation universitaire dans une institution donnée doit s'éloigner et poursuivre son parcours académique dans une autre université, si cet étudiant se trouve à la fin de son

cheminement et qu'il intègre une institution affiliée à son institution d'attache, il peut facilement faire une demande d'études hors campus et ainsi, suivre ses cours ailleurs. Néanmoins, j'ai appris à mes dépens, qu'il ne va pas de même pour un stage, du moins celui du programme de sociologie et d'anthropologie de l'Université de Chicoutimi. Car, malgré le fait que mon directeur de module de l'époque et celui qui est actuellement en place se soient montrés très ouverts et compréhensifs et aient tenté de m'informer et de me soutenir de leur mieux, il m'ont clairement avisée que je devais me débrouiller seule pour me trouver un endroit de formation et que je ne pourrais pas bénéficier des contacts des enseignants.

En fait, les réelles difficultés auxquelles j'ai dû faire face sont les difficultés liées à l'Accorderie et au type de travail auquel renvoie l'intervention dans des systèmes d'échanges locaux ou en milieu communautaire. Outre les deux reliées respectivement aux nombreux imprévus survenant dans tous les projets, entreprises ou associations en création et à la surcharge de travail que peut causer non seulement une absence d'évaluation des tâches à accomplir et un nombre limité d'employés, mais aussi le caractère perpétuellement mouvementé de ce travail, ce type d'intervention réfère à deux grandes difficultés.

La première à laquelle se heurtent d'ailleurs probablement tous les animateurs et administrateurs de SEL ou les intervenants en milieu communautaire reste le manque de résultats visibles liés aux efforts entrepris. Effectivement, malgré le fait que ce sentiment demeure peut-être davantage présent chez les universitaires ayant l'habitude de voir les effets concrets de leur travail se matérialiser devant leurs yeux, soit en une note soit en chiffres, il n'est pas toujours aisé de trouver la motivation nécessaire à la poursuite d'un objectif si abstrait que peut l'être une mobilisation sociale, surtout lorsque les conséquences des actions réalisées sont, d'une part, fréquemment mitigées entre les résultats souhaités et les effets indésirables et, d'autre part, qu'elles demeurent souvent insaisissables.

La seconde difficulté de ce genre d'intervention vient sûrement de l'instabilité et la méfiance des individus avec lesquels nous collaborions. En effet, c'est comme si la réalité à laquelle ils sont souvent confrontés (pauvreté, solitude, problèmes de santé, insécurité liée à leur milieu de vie, exclusion) les rendait non seulement suspicieux, mais aussi imprévisibles quant à leurs désirs, leur volonté et leurs engagements. Bref, le travail effectué par tous les partenaires du projet global peut être comparable au travail d'un intervenant en délinquance, en milieu carcéral ou en psychothérapie dans la mesure où il renferme les deux mêmes difficultés, soit le problème de motivation à poursuivre le travail, ou le découragement général que peuvent entraîner l'absence de résultats perceptibles des efforts menés, liés en quelque sorte à la nature de ce travail et la sensation de manque d'aide de la part des collaborateurs.

4.1.3 Les connaissances acquises

Les connaissances que j'ai acquises lors de mon stage sont multiples. En effet, en plus des savoirs techniques que j'ai pu intégrer, tels que la manière de construire un ordre du jour officiel en vue de réunions hebdomadaires, de rédiger un compte-rendu de rencontres dans la perspective qu'il soit archivé, d'animer des ateliers, des échanges, des discussions de groupes, de planifier et coordonner des événements et des fêtes de tous genres, d'effectuer la promotion directe d'activités ou d'organismes comme l'Accorderie, d'élaborer des instruments tels que des bilans, des guides, des textes administratifs ou informatifs et de bâtir un horaire des tâches prioritaires, j'ai appris de façon générale ce qu'est le travail en milieu communautaire.

Effectivement, j'ai découvert l'aspect chaotique d'œuvrer à un projet de mobilisation en démarrage dans un milieu multiculturel et lourd en terme de problèmes sociaux. Par exemple, j'ai été confrontée, à plusieurs reprises, à travailler avec des individus non seulement atteints de problèmes mentaux considérables, mais également plongés dans une situation financière précaire et donc instables, à réfléchir sur des points cruciaux qui définiront plus tard l'identité de l'Accorderie et pouvant avoir des conséquences considérables sur les résultats souhaités ainsi que sur des dilemmes d'ordre éthique.

J'ai également assimilé toutes les problématiques et les difficultés, mentionnées plus haut, auxquelles renvoie l'intervention dans un système d'échange local, mais aussi à l'intérieur d'un projet plus grand de mobilisation.

Bref, de façon générale, j'ai appris ce qu'était un SEL, comment pouvait s'articuler dans la réalité un projet pilote aussi complexe que celui d'une mobilisation par le logement social et de quelle manière ce projet et ce système d'échange peuvent à eux seuls représenter de grands changements à travers la lutte contre l'exclusion sociale et économique. Il est certain que je ne peux énumérer tout ce que j'ai acquis comme connaissances, toutes les notions académiques auxquelles je me suis référée tout au long de ma formation et tout ce que j'ai appris parce que, non seulement cela serait une tâche beaucoup trop longue en terme de temps et trop compliquée, mais aussi parce que j'ai intégré probablement inconsciemment la plupart de ce que j'ai appris.

CONCLUSION

En conclusion, malgré tous les petits problèmes rencontrés que j'ai énumérés précédemment, j'ai grandement apprécié cette activité de stage à l'Accorderie de Montréal pour le projet pilote de mobilisation par le logement social porté par Parole d'excluEs.

Tous les partenaires avec qui j'ai dû œuvrer se sont montrés gentils, patients et intéressants à bien des niveaux. Bien que je ne puisse pas dire à quel point cette expérience me servira dans un futur emploi ou à travers mon insertion prochaine dans le milieu du travail, il m'a fait certainement découvrir des individus passionnés par la lutte contre l'exclusion et un formidable projet inimaginable dans sa grandeur, sa complexité, sa pertinence et sa probable efficacité dans l'objectif qu'il vise.

De plus, il faut dire qu'en plus d'entrer parfaitement dans le cadre de mes études et de mon cheminement académique, j'ai eu la chance de réaliser un stage dans le domaine communautaire comme je le souhaitais. Bref, je ne peux que dresser un bilan extrêmement positif de cette formation, même si son accomplissement et son aboutissement se sont prolongés en raison de plusieurs imprévus rattachés à mon emploi actuel ou du fait que je devais l'effectuer à distance.

Pour finir, je tenais d'ailleurs à remercier personnellement Éric Pineault, Jean-Marc Fontan, Pierre-André Tremblay, Patrice Rodriguez ainsi que Carole Léger pour m'avoir permis de réaliser ce stage et ce rapport de stage.

BIBLIOGRAPHIE

Sites internet d'organismes ou de SEL

Au Québec

Parole d'excluEs : <http://paroledexclues.site11.com/>
 Le Réseau Accorderie : <http://www.accorderie.ca/>
 Le Jardin d'échange universel (JEU) : <http://www.jeu-game.com>
 Banque d'échanges communautaires de services (BECS) : <http://becs.ca/>
 Le Réseau d'échange et d'entraide local à Granby (RÉEL) : <http://www.reseaureel.org/>
 Troc tes trucs : <http://www.troctestrucs.qc.ca/>
 Collectif Transversel : <http://transversel.apinc.org/>
 Le Don' Heures : <http://www.lesdonheures.com/>
 L'Entraide : <http://www.selentraide.macommunaute.net>
 Les p'tits bonheurs : <http://www.webbonbon.com/sellesptitsbonheurs/>
 Bon'Heure : <http://www.webeureka.net/bonheure/>

Ailleurs dans le monde (particulièrement en France)

Selidaire : <http://selidaire.org>
 Cybersel : <http://www.cybersel.com>
 Transversel : <http://transversel.apinc.org/>

Documents reliés au projet de mobilisation sociale de Parole d'excluEs

Brutus N. (2008). *Mobilisation par le logement social. Projet pilote Pelletier. Rapport sur l'évolution de la mobilisation local autour du projet pilote. Sélection des locataires*, Version finale, Montréal, 34 pages.

Parole d'excluEs (2007). *Présentation du projet pilote rue Pelletier*, Version 3 Montréal, 14 pages.

Parole d'excluEs (2008). *Projet pilote de mobilisation par le logement communautaire. Site de la biscuiterie Viau. Présentation de la phase II*, Version 3 Montréal, 13 pages.

Ruelland I., Rodriguez P. et Van Schendel V. (2007). *Bilan de la tournée du film Parole d'excluEs : La lutte contre l'exclusion à travers des expériences au Québec, au Brésil et en Argentine*, Cahier de l'ARUC-ÉS n° C-13-2007, août 2007, 71 pages.

Articles

Blanc J., Ferraton C. et Malandrin G. (2003). « Les Systèmes d'Echange Local (SEL) : une manifestation de l'économie solidaire ? » *Hermès*, n° 36, Lyon, pages 91-99, http://isosef.free.fr/Images/8.1.1.3_Jerome_Blanc_Les_SELs_une_manifestation_de_l_economie_solidaire.pdf.

Bowring F., Delille P. et Nutchey, M. (2001). « Les systèmes d'échanges locaux (SEL) reproduisent-ils les inégalités sociales ? », *Silence*, n° 271, juin, pages 4-11.

Gazaille J-F. (2008). « Le retour du troc », *Affaire plus*, n° de juin, Québec, pages 47-52.

Harribey J-M. (2002). « SEL : La monnaie entre travail et lien social », *Contretemps*, n 5, septembre, p. 144-151, <http://harribey.u-bordeaux4.fr/travaux/monnaie/sel-monnaie-travail.pdf>.

Laacher S. (1999). « Les S.E.L. : quelques éléments d'histoire et de sociologie » *Transversales, Science et Cultures*, n° 58, juillet-août, Paris, http://www.globenet.org/archives/web/2006/www.globenet.org/horizon-local/transver/58_syst.html.

Laacher S. (1999). « Critique de l'argent et morales des échanges. L'exemple des systèmes d'échange local », *Les Temps Modernes*, n° 605, août-septembre-octobre, <http://adonnart.free.fr/doc/citoy/sla0999.pdf>.

Lauraire R. (2002). « Les systèmes d'échanges locaux et la valeur » *Journal des anthropologues*, n° 90 et 91, Éditions de l'Association Française d'Anthropologie, http://www.ethnobistro.fr/IMG/pdf_article_valeurSEL_lauraire2002.pdf.

Lupec Y. (2002). « Les Systèmes d'échanges locaux : Lien social et accumulation monétaire », *n° Pasaran*, n° 8, avril, Paris, http://nopasaran.samizdat.net/article.php3?id_article=211.

Rapport réalisé par le Centre Walras (dirigé par Jean-Michel Servet avec la collaboration de Denis Bayon, Jérôme Blanc, Isabelle Guérin, Gilles Malandrin et David Vallat.) (1998). « Monnaies locales et lien social : les systèmes d'échanges d'échange local (SEL) » *Pratiques financières du développement (Épargne sans frontières)*, n° 9, février-mars, pages 1-4, <http://www.globenet.org/archives/web/2006/www.globenet.org/horizon-local/esf/letfr9>.

Ouvrages

Bayon D. (1999). *Les S.E.L., (Systèmes d'échanges locaux) pour un vrai débat*, Paris, Éditions Yves Michel.

Laacher S. (2003). *Les systèmes d'échange local. Une utopie anticapitaliste en pratique*, Paris, Éditions La Dispute.

Servet J-M. (1999). *Une économie sans argent. Les systèmes d'échange local. Du troc au lien social*, Paris, Le Seuil.